Vivre à Angers

N° 359 / JANVIER 2012

POUR DEMAIN
Investir pour développer le tourisme d'affaires

REPORTAGE
Bibliothèques : favoriser la lecture dès le plus jeune âge

GUIDE
Festival Premiers Plans, du 20 au 29 janvier

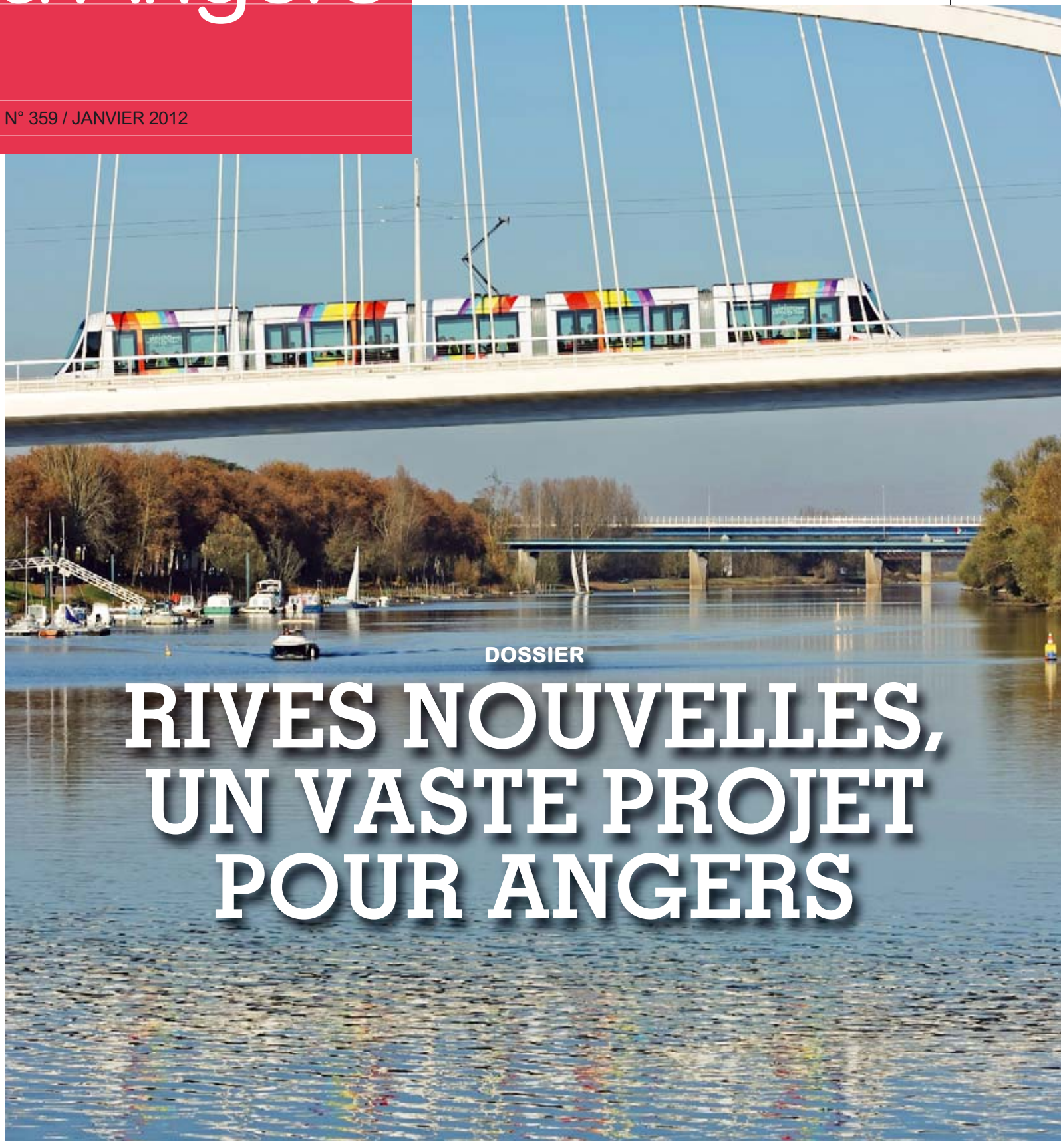

DOSSIER

RIVES NOUVELLES, UN VASTE PROJET POUR ANGERS

LE FORUM

Pour nous écrire :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
CS 80011, 49020 Angers CEDEX 02.
ou **journal@ville.angers.fr**
Précisez que votre courrier est destiné à la rubrique forum du journal Vivre à Angers

COMMERCES FERMÉS LE DIMANCHE

" Bravo pour votre prise de position sur la fermeture des magasins le dimanche. Dans mon travail, j'ai des horaires qui ne respectent pas du tout la vie de famille, qui passe au second plan… **Véronique T.**

" Je tenais à remercier la Municipalité d'avoir répondu négativement à la demande d'ouverture des magasins le dimanche. **Jérémy H.**

" Mes collègues et moi, principales intéressées, nous remercions notre ville pour le dimanche que nous avons aussi le droit de vivre pleinement en famille. Je travaille depuis plus de 25 ans dans le prêt-à-porter à Angers. L'amplitude horaire en décembre était plus que confortable pour les clients désireux de faire leurs achats, donc inutile de se déplacer à Tours !… Ni de pénaliser des enfants qui sont heureux, également, de retrouver leurs mamans pour partager leurs dimanches. **Sylvie**

" Bonjour, je viens vous apporter mon soutien à votre décision de ne pas autoriser l'ouverture des magasins le dimanche. Il ne faut surtout pas céder à la pression. Le point de vue apporté dans "Vivre à Angers" n° 358 me semble raisonnable. **Émile S.**

RÉPONSE **Beaucoup de réactions, en effet, des lecteurs de "Vivre à Angers", le mois dernier, par rapport à cette question. Il existe un large consensus. Vous êtes nombreux à dire non au travail le dimanche, perçu comme une régression sociale, autant qu'une dérive consumériste.**

SOUTENIR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

" Monsieur le Maire, je souhaite habiter une commune où vivent ensemble des familles de tous milieux, et je me réjouirais d'accueillir des voisins enfin sortis d'une situation d'errance ou de logement précaire. Peut-être entendez-vous les échos de personnes inquiètes de projets de logements sociaux à proximité de chez elle ? Je tenais à me manifester pour témoigner que bien d'autres, parmi vos administrés, se sentent solidaires des familles en difficulté […]. Je vous écris aujourd'hui pour vous dire que je soutiendrai toute initiative de votre part qui augmentera le nombre de logements. **Jérôme D.**

THIERRY BONNET/ARCHIVES

Construction et réhabilitation de logements ont été menées en grand nombre grâce à la rénovation urbaine, comme ici au Grand-Pigeon.

RÉPONSE **Angers compte un parc de logements sociaux parmi les plus importants des communes de strates équivalentes. L'effort est poursuivi et il s'est même intensifié au cours de ces derniers mois avec des mesures prises par la Ville pour soutenir la mise en chantier de logements neufs (15 millions d'euros supplémentaires). Sans parler des opérations de rénovation urbaine, comme à la Roseraie et au Grand-pigeon. Les bailleurs sociaux, partenaires de la Ville, lancent des programmes de construction dans tous les quartiers. Du locatif et de l'accession à la propriété. Une nécessité pour répondre à la demande et permettre un réel accès au logement pour tous.**

NOËL POUR TOUS

" Je souhaitais vous féliciter pour les très belles illuminations de notre centre-ville. Le théâtre est splendide et les couleurs sont originales (rose-rouge). Bravo à votre équipe ! **C.M.C.**

" Bravo pour les illuminations, elles sont magnifiques… **Françoise E.**

JEAN-PATRICE CAMPION

En plus des illuminations, réinventées cette année, de nombreuses attractions ont animé les rues lors des Nocturnes. Ici, la Boîte à ballet.

" À travers les échos des uns et des autres, les Angevins sont plutôt agréablement surpris de la déco des rues, places et autres monuments. […] L'utilisation des leds est une excellente chose… **Anne-Marie E.**

RÉPONSE **L'édition 2011 de "Soleils d'hiver" a été, de l'avis général, une réussite. Une formule renouvelée qui a séduit les Angevins et leurs visiteurs. Malgré les difficultés, c'est aussi un temps collectif, de partage et de générosité. À noter, les 5000 euros collectés dans le cadre de "Noël pour tous", place Molière, lors de l'opération "place Solidarité". Des dons redistribués aux associations d'entraide. Tout cela sera reconduit, et même davantage, en 2012.**

Réagissez sur le thème du dossier :

Le projet d'aménagement des berges de la Maine

Sortie du prochain numéro de Vivre à Angers, le 13 février.

GONFREVILLE-DUMET-VAULET

THIERRY BONNET

JEAN-PATRICE CAMPION

SOLANGE ABAZIOU

Sommaire

tout savoir

6 **POUR DEMAIN** des projets pour développer le tourisme d'affaires

8 **CADRE DE VIE** le conseil local de l'environnement teste l'éclairage sobre

10 **SERVICES** le réseau bus et tram Irigo améliore son service aux usagers

12 **DÉBAT PUBLIC** la concertation sur la liaison Sud se poursuit jusqu'à l'été

mieux comprendre

14 **REPORTAGE** favoriser la lecture dès le plus jeune âge

17 **DOSSIER** trois projets d'aménagement des berges de la Maine à découvrir au Quai, jusqu'au 29 janvier

25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

26 **L'INVITÉ** Jean Soumagne : "L'Atoll, un concept commercial nouveau"

partager

28 **L'ÉVÉNEMENT** au cœur de Soleils d'hiver, la place Solidarité

30 **VISITE GUIDÉE** le centre de ressources audiovisuelles au service des associations

32 **HISTOIRE** la première ZUP, Monplaisir

le guide/les sports

33 **CIRQUE[S]** cinq jours d'acrobaties et de spectacles au Quai

34 **CINÉMA** cent premiers films et Godard au 24e festival Premiers Plans

36 **OPÉRA** l'Enfant et la Nuit en création française

37 **SPORTS** les champions angevins félicités par la Ville

Vivre à Angers

Directeur de la publication Jean-Claude Antonini. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** François Lemoulant. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, Marine Leroy, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard. **Photo de Une** Jean-Patrice Campion. **Assistante du pôle média et diffusion** Claudine Bouillet, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 83 500 exemplaires. **Dépôt légal** 1er trimestre 2012 ISSN 0767-354 X

PEFC

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

LE 5 JANVIER, AU QUAI, LE MAIRE A PRÉSENTÉ SES VŒUX devant plus de cinq cents Angevins, élus, responsables institutionnels et associatifs, chefs d'entreprise, représentants du monde sportif, culturel… L'occasion d'évoquer les grands enjeux pour l'année à venir. Avec, parmi les grands projets pour Angers et son agglomération, l'aménagement des berges de la Maine. Un projet ambitieux et essentiel pour tous les Angevins, présenté actuellement et jusqu'au 29 janvier dans le forum du Quai. Tout au long du mois de janvier, le maire et la municipalité iront également à la rencontre des Angevins au cœur des quartiers afin d'évoquer les chantiers en cours et les projets à venir. Le texte du discours du maire, ainsi que la vidéo des vœux, sont disponibles sur www.angers.fr

THIERRY BONNET

Jean-Claude Antonini,
Maire d'Angers,
Président d'Angers Loire Métropole
jean-claude.antonini@ville.angers.fr

éDITORIAL

2012, L'ANNÉE DES PROJETS DÉTERMINANTS POUR ANGERS

L'an dernier encore, avec l'arrivée du tramway, Angers s'est consacrée à se hisser au meilleur niveau d'équipements et de services à la population. C'est ce qui fait de notre ville un des endroits où la qualité de vie est la meilleure en France.

2012 sera une année charnière, consacrée à la préparation des atouts d'Angers pour demain, à l'échéance 2020. L'année commence très fort avec l'exposition, au Quai, des trois projets pour le devenir des berges de la Maine.

Ces rives nouvelles seront le socle du développement à venir ces prochaines années. Grâce au renforcement de la qualité de la vie, notre marque de fabrique, mais aussi la création d'espaces pour l'implantation de nouvelles activités économiques.

Je vous invite très largement à venir découvrir ce projet de reconquête et, surtout, à venir nous donner vos idées et vos avis.
La ville de demain, c'est la vie des Angevins !
Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2012.

CABINET GONFREVILLE-DUMET-VAULET

Une véritable deuxième entrée va être réalisée afin de rendre plus fonctionnel le parc-expo. Projet dessiné par le cabinet Gonfreville-Dumet-Vaulet.

UN NOUVEAU CENTRE DE CONGRÈS ET UN PARC-EXPO RÉNOVÉ

"Depuis le début des années 80, Angers a su bien se positionner sur le créneau très concurrentiel du tourisme d'affaires, explique Jean-Claude Bachelot. Toutes les études montrent qu'en matière de salons et de congrès, Angers rayonne au-delà de son poids démographique. Cet avantage, il faut le conserver et le développer." Pour cela, deux grands chantiers vont être mis en œuvre : le premier afin de faire évoluer le parc-expo, le deuxième, encore plus emblématique, afin de bâtir un nouveau centre de congrès.

Les travaux du parc-expo se dérouleront de mars à décembre 2013. Une étape supplémentaire dans la remise à niveau permanente du site. Seront ainsi reconstruits 8 000 des 28 000 m² de halls d'exposition. Ceci afin d'améliorer la fonctionnalité des locaux, d'offrir une véritable deuxième entrée au parc-expo et d'apporter une plus-value architecturale à ces bâtiments visibles de l'autoroute. Coût prévisionnel de ce chantier : 6,2 millions d'euros.

Le nouveau centre de congrès est, quant à lui, un projet pour 2016. Il prendra place en bords de Maine, face au château, juste à côté du théâtre Le Quai. L'objectif est évidemment de multiplier les passerelles entre ces deux équipements. Outre les nombreuses salles d'expositions et de réunions, le nouveau bâtiment disposera en son sein d'un auditorium philharmonique de 1 600 places.

À noter également la présence d'un hôtel 4 étoiles de 120 chambres afin de compenser le déficit angevin sur ce créneau. Montant envisagé des travaux à la charge de la collectivité : 45 millions d'euros. Mais en s'appuyant sur ce nouveau centre, la collectivité espère voir doubler les retombées économiques des congrès à Angers. On estime aujourd'hui à 8 millions d'euros annuels la somme dépensée localement par les congressistes en hôtellerie, restauration, achats divers…

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« En 2010, les 1 628 événements de tourisme d'affaires sur notre territoire ont généré 50 millions d'euros de retombées. Rénover le parc-expo et bâtir un nouveau centre de congrès renforcera notre présence dans ce secteur où la concurrence est féroce entre les métropoles. »

Jean-Claude Bachelot, adjoint aux Bâtiments

RENDEZ-VOUS

Découvrez les entreprises avec Made in Angers. Cent quatorze entreprises ouvrent leurs portes pour Made in Angers, du 6 février au 2 mars [1] sans oublier les week-ends "musées insolites", du 17 au 19 février, et "métiers d'art", du 24 au 26. Parmi les nouveautés : des rendez-vous "familles" et deux soirées thématiques, les 13 et 28 février. Ainsi, le 13, à 19 h, au centre de congrès, les acteurs du monde économique animeront une conférence publique et gratuite sur le thème : "Le territoire face aux enjeux économiques" avec des témoignages sur les réseaux d'entreprises, les filières, l'innovation et l'international, l'insertion, la formation, l'emploi… Enfin, le 2 mars, le forum pour l'emploi invite les Angevins à la recherche d'un job, d'informations sur un métier ou d'une formation, à venir rencontrer des professionnels de l'insertion, de l'orientation et de l'emploi, à la salle Athlétis, aux Ponts-de-Cé.

(1) Du 6 au 10 février et du 27 février au 2 mars pour les groupes adultes, professionnels et scolaires.

Réservations pour Made in Angers sur www.madeinangers.fr, à l'office de tourisme, place Kennedy ou au 02 41 23 50 01. 5,50 euros la visite (réduit, 3 et 4 euros).

ANTONIO BOZZARDI / ARCHIVES

Parmi les entreprises à visiter : Bull.

VITE LU

Découvrir la ville avec les "greeters"

À côté des visites d'Angers Loire Tourisme, nombreuses et variées, on peut désormais découvrir Angers en petit groupe, comme en famille ou entre amis, avec un "greeter". L'association Angers Loire greeters vient d'être créée dans le cadre d'un réseau international qui a vu le jour à New York au début des années 90. Son nom – to greet – signifie en anglais : "accueillir". Pour bénéficier gratuitement de ce nouveau service, il suffit de s'inscrire et d'indiquer ses souhaits sur **angersgreeters.free.fr**

Monplaisir, à l'horizon 2020

"La rénovation de Monplaisir va commencer. Nous allons investir sur ce quartier et la Région s'engage à nos côtés. Quant à l'État, s'il débloque un jour des crédits, nous avancerons plus vite et plus loin mais nous commencerons sans lui", a annoncé Jean-Claude Antonini, en réunion publique le 14 décembre. Avec Jean-Pierre Chauvelon, l'adjoint du quartier, et Jean-Luc Rotureau, adjoint à l'Urbanisme et au Logement, le maire a donné les grandes lignes de ce qui se fera à très court terme, dans les deux ans, puis d'ici à 2020. Priorité : la place de l'Europe, le cœur du quartier.
Les espaces commerciaux seront restructurés en 2012 et 2013. "Une maison des services publics sera construite au pied de la tour Gallieni. La concertation avec les habitants pour en définir les usages est imminente", précise Frédéric Béatse, adjoint aux Quartiers et à l'Amélioration du service public. D'ici à 2014, une nouvelle place de 3 500 m² avec un grand mail planté sera aménagée.
Le marché pourra y venir à terme, mais reste où il est pour le moment. "C'est un élément valorisant pour le quartier, on y vient de toute la ville", a souligné le maire. De 2016 à 2020, plusieurs projets sont envisagés : la desserte du quartier par la deuxième ligne de tramway, un nouvel ensemble commercial, des équipements réhabilités ou créés, et des espaces publics agrandis à la place de la barre de l'Europe. Ailleurs dans le quartier, les 220 logements de l'ensemble Kalouguine seront réhabilités d'ici à la fin 2014, après concertation avec les locataires dès ce début d'année. Les berges de la Sarthe sont intégrées à la réflexion globale menée dans le cadre du projet "Rives nouvelles". Enfin, la cité de la vie associative devrait ouvrir ses portes en 2013.

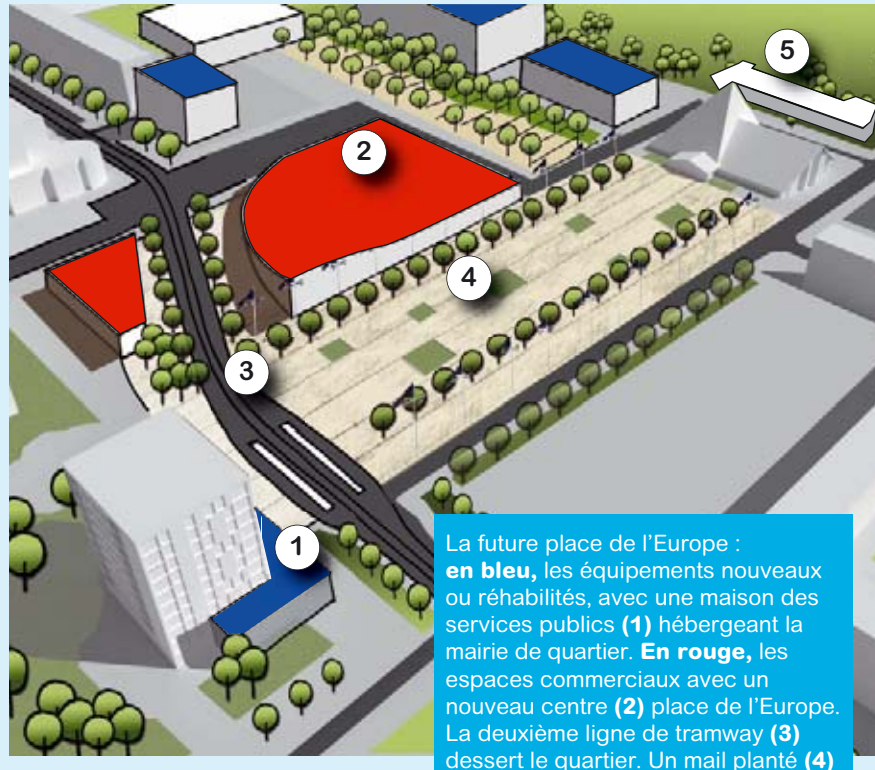

BUREAU DES ÉTUDES URBAINES / VILLE D'ANGERS

La future place de l'Europe : **en bleu,** les équipements nouveaux ou réhabilités, avec une maison des services publics **(1)** hébergeant la mairie de quartier. **En rouge,** les espaces commerciaux avec un nouveau centre **(2)** place de l'Europe. La deuxième ligne de tramway **(3)** dessert le quartier. Un mail planté **(4)** mène à la maison pour tous **(5)**.

JEAN-PATRICE CAMPION

À l'initiative du conseil local de l'environnement, dix-huit lampadaires économiques ont été installés au lac de Maine.

DES LUMINAIRES RESPECTUEUX DU CIEL

Début décembre, dix-huit luminaires ont été installés sur les cheminements qui relient l'avenue du Lac-de-Maine à l'Éthic Étapes et à la maison de l'environnement. "Ils remplacent d'anciens lampadaires qui, avec leur forme de boule, éclairaient autant le ciel que le sol, générant de la pollution lumineuse et une nuisance forte pour la faune nocturne", détaille Rachel Billon, responsable de la maison de l'environnement. C'est notamment ce qui a conduit le conseil local de l'environnement, et plus précisément le groupe de travail constitué pour réfléchir aux questions d'éclairage public, à se pencher sur leur remplacement. Pollution lumineuse donc, mais aussi sécurité et économie d'énergie : tous ces aspects ont été abordés lors d'une série de réunions, pour aboutir à l'installation des nouveaux luminaires. Lesquels éclairent uniquement vers le sol mais aussi s'éteignent pendant la nuit.
Pour l'accès à l'Éthic Étapes, qui accueille du public parfois tardivement, un allumage automatique, commandé par un détecteur de présence, prend ensuite le relais.
Le premier résultat escompté est financier : "Chaque année, la Ville dépense 1,2 million d'euros pour l'éclairage public, souligne Mathilde Rousserie, responsable de l'unité "énergie" du service Bâtiments de la Ville. Or, il faut s'attendre à une hausse importante du coût de l'électricité. Le recours à du matériel plus économe est indispensable si on ne veut pas exploser la facture."
Ainsi, les nouveaux luminaires permettront d'économiser 500 euros par an. Au niveau environnemental, ils permettront d'éviter chaque année l'émission de 790 kg de gaz à effet de serre.

La prochaine assemblée plénière du conseil local de l'environnement, ouverte à tous, aura lieu le 28 février à 18 h 30, à l'hôtel de ville (salle audiovisuelle). En savoir plus :

www.angers.fr/cle

Effet de serre et climat en périls

Jusqu'au 19 février, la maison de l'environnement présente deux expositions de l'association Terre des sciences. L'une, sur le changement climatique, l'autre sur l'effet de serre. Depuis le début de l'ère industrielle, la température moyenne de la Terre augmente en effet régulièrement : un échauffement lié à une accumulation de gaz carbonique dégagé par les activités humaines. Ce phénomène va se confirmer et aura des conséquences sur le cycle de l'eau et les climats au niveau planétaire. **Maison de l'environnement, parc de loisirs du Lac-de-Maine, tous les jours, de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le samedi. Renseignements : 02 41 22 32 30 ou www.angers.fr/mde**

Emballages en plastique… tous au tri !

ÉCO-EMBALLAGES

Pots de yaourt et de crème fraîche, barquettes de beurre et boîtes à œufs, sacs et films transparents… Depuis le 1er janvier, tous les emballages en matière plastique vont désormais dans le sac jaune ou le bac bleu à couvercle jaune de la collecte sélective. Pendant deux ans, Angers Loire Métropole et quatre-vingt-trois autres collectivités vont expérimenter le recyclage de ces déchets en lien avec l'organisme Éco-Emballages. Objectifs : organiser le recyclage et trouver un procédé fiable et efficace pour ces emballages tous différents. L'enjeu est de taille : plus d'un million de tonnes de ces matériaux sont jetées chaque année en France alors que 20 % seulement sont recyclés. Pour tout savoir sur le tri des déchets : www.lejustetri.fr ou 0 800 418 800 (appel gratuit depuis un poste fixe).

DANS VOS QUARTIERS

Conseils en architecture

Projet de construction ou d'aménagement ? La Ville propose des consultations gratuites sur rendez-vous à l'hôtel de ville, le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30, avec un architecte du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Maine-et-Loire (CAUE49). Renseignements et rendez-vous auprès du service Droit des sols au 02 41 05 42 67. **www.angers.fr**

220

kg de déchets non recyclables sont produits en moyenne par chaque habitant de l'agglomération angevine au cours d'une année. L'objectif d'Angers Loire Métropole est de contenir ce gisement à 200 kg par an et par habitant d'ici à cinq ans.

Trois jours pour découvrir les zones humides

THIERRY BONNET

Au cœur des Basses Vallées angevines, l'île Saint-Aubin.

Les oiseaux hivernant dans les Basses Vallées, la biodiversité de l'étang Saint-Nicolas, une sortie botanique sur le terrain, les tourbières d'Auvergne, les plantes de l'archipel Juan Fernandez…, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, le 2 février, l'association Pegazh – des étudiants en master Éco-ingénierie des zones humides, biodiversité, bioindicateurs de l'université d'Angers – invite le public à découvrir la richesse et l'importance de ces territoires. Au programme du 27 au 29 janvier : conférences, expositions, projections et sorties, mais aussi un concours de photos naturalistes et un espace dédié aux plus jeunes. **Renseignements, programme (notamment les interventions pour les malentendants) et inscriptions aux sorties sur www.pegazh.org**

Le réseau de transports en commun Irigo a été réajusté afin d'améliorer le service aux usagers.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

AJUSTEMENTS SUR LE RÉSEAU IRIGO

Le nouveau réseau bus-tramway Irigo a six mois d'existence.
Le temps nécessaire pour faire un **premier bilan** de fonctionnement et procéder aux premiers réajustements. Il s'agit de prendre en compte les remarques des usagers, de renforcer encore la ponctualité, et de mieux desservir le centre-ville et certaines zones en développement.
Pour cela, depuis le 9 janvier, l'ensemble des lignes urbaines ont connu des changements d'horaires.
Pour les lignes 2, 2d, 4, 5, 6, 7, 8 et 10, l'adaptation passe par des modifications de parcours.
La ligne 2 est ainsi prolongée jusqu'à Trélazé-Bourg. La ligne 4 dispose d'un nouvel itinéraire par la gare Saint-Laud. Les lignes 5, 7 et 10 améliorent leur desserte du centre-ville. Pour les lignes 8 et 11, il s'agit de renforcer l'accès à l'hôpital et à la clinique de l'Anjou.
À noter que pour le réseau de soirée, les derniers départs du centre-ville sont plus tardifs, désormais entre 0 h 50 et 0 h 55, place Lorraine.
Même si cela concerne moins les habitants d'Angers, on peut signaler que certaines lignes suburbaines et certains circuits scolaires ont été, eux aussi, ajustés.
La ligne 34 qui dessert Le Plessis-Macé et La Meignanne propose une arrivée à 7 h 20 à la station de tramway Ardennes d'Avrillé et un retour plus tardif à 19 h 30.
Une nouvelle ligne 43 est également créée pour desservir les deux nouvelles communes de l'agglomération : Soulaire-et-Bourg et Écuillé.
Enfin, il faut rappeler que le réseau Irigo est un des éléments de la politique de déplacements volontariste mise en place dans l'agglomération, afin d'encourager la pratique par les Angevins des modes de déplacements doux et de modifier les habitudes en matière automobile. Ainsi, le service VéloCité permet de tester gratuitement la pratique du vélo pendant toute une année, VéloCité+ de louer des vélos sur des courtes durées et AutoCité+ de disposer d'un véhicule en partage.

Le premier bilan permet de constater tout d'abord une augmentation globale de 13 % de la fréquentation sur le réseau, soit 119 000 voyages par jour en semaine, dont 31 000 dans le tramway.

Renseignements sur le réseau bus-tramway Irigo, plans et fiches horaires disponibles à l'agence clientèle Irigo, place Lorraine, et sur internet www.irigo.fr Informations également aux arrêts des lignes modifiées et dans les véhicules.

Combien sommes-nous d'Angevins ?

151 689. C'est le chiffre de la population totale angevine, établi par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) à partir des données collectées en 2009. Un chiffre régulièrement actualisé depuis 2004, grâce au recensement désormais annuel de la population.
Le prochain se déroulera du 19 janvier au 25 février.
Qui est concerné ? Une partie seulement des logements – tirés au sort – est interrogée. Cette année : 6 644 foyers, soit environ 8 % de la population angevine. Les personnes sélectionnées ont d'ailleurs d'ores et déjà été informées par courrier de la visite d'un agent recenseur. Celui-ci déposera le questionnaire à partir du 19 janvier et fixera un rendez-vous pour le récupérer. Trente-quatre agents sont employés par la Ville pour cette mission, tous porteurs d'une carte professionnelle signée du maire, avec photographie.
À quoi sert le recensement ? Il permet de dénombrer la population et d'en connaître les caractéristiques démographiques et sociales, notamment le vieillissement ou encore le nombre moyen d'habitants par logement. Ces données sont utilisées par l'État pour calculer le montant des dotations financières versées aux collectivités et permettent aux communes de prévoir les besoins futurs en services publics, logements, équipements…
À noter que les données collectées restent confidentielles et que chacun a l'obligation de répondre au recensement.
Pour tout renseignement ou en cas d'absence au passage de l'enquêteur, appeler le 0800 49 10 10 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe), du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, ou se rendre à l'hôtel de ville à ces mêmes horaires.
Informations générales sur le recensement : www.insee.fr

Vivre une expérience à l'étranger : ça s'organise

Études et stage à l'étranger, service volontaire européen, projet solidaire et action humanitaire, séjours linguistiques… Comment bien se préparer à vivre une expérience à l'étranger ? Ce sera le thème de la prochaine Semaine de l'info du centre information jeunesse (CIJ), du 23 au 27 janvier. La mobilité internationale sera ainsi déclinée sous ses différents aspects à travers des ateliers, conférences, conseils et

THIERRY BONNET / ARCHIVES

accompagnements individualisés proposés par les nombreux partenaires du CIJ, notamment la Région, Pôle emploi ou encore les pôles internationaux de l'université d'Angers et de l'université catholique de l'ouest. Des jeunes partageront également leur expérience à l'étranger.
Retrouvez le programme complet de la Semaine de l'info sur www.angers.fr/jeunes et sur facebook, Info Jeunes Angers.
Centre Information Jeunesse, 5, allée du Haras, 02 41 87 74 47.

THIERRY BONNET

Frédéric Béatse, adjoint au maire, et Christine Kelly, présidente de K d'urgences signent la convention.

INITIATIVE

Un soutien aux familles monoparentales de Monplaisir. La Ville et la fondation K d'urgences ont signé une convention, dans le cadre du projet "2000 femmes pour 2012". Objectif : proposer des heures de garde d'enfant aux familles monoparentales afin de permettre aux parents isolés de retrouver un emploi. La mesure sera expérimentée à Monplaisir. "Un choix naturel, pour Frédéric Béatse, adjoint aux Associations, à la politique de la Ville, aux quartiers et à l'amélioration du service public. Avec 36 % de familles monoparentales, le quartier est au cœur du sujet. À ce titre, de nombreux professionnels et habitants se mobilisent sur la question." Au total, 1 500 heures de garde, dont 750 de nuit et 150 de week-end, seront assurées par l'association Angers Proxim' Services qui, dans un premier temps, sera chargée d'identifier les besoins sur le terrain. Une trentaine d'enfants de plus de six ans pourront ainsi être gardés à domicile ou en collectivité.

À SAVOIR

Ateliers archéologie pour les 6-12 ans pendant les vacances d'hiver, du 13 au 24 février, avec le service Angers ville d'art et d'histoire. Découverte de l'histoire de la collégiale Saint-Martin et des vestiges mis au jour, et atelier de céramique. L'activité a lieu sur place, tous les jours, de 15 h à 17 h, sauf les week-ends. 2 euros par atelier.
Réservation au 02 41 60 22 13 ou ville-art-et-histoire@ville.angers.fr
Détails sur www.angers.fr/sevah

Bourse communale pour les collégiens : la Ville attribue une bourse de 50 euros aux collégiens et aux élèves de sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) habitant Angers et bénéficiant d'une bourse de collèges de 224,10 ou 350,01 euros. Faire parvenir avant le 31 janvier une copie de la notification de bourse des collèges et un relevé d'identité bancaire ou postal au Point Info Famille de l'hôtel de ville, en mairie de quartier ou par courrier à : Mairie d'Angers, direction Éducation-Enfance, CS 80 011, 49 020 Angers CEDEX 02.
Renseignements : 02 41 05 43 79.

Aide aux projets de jeunes : la Ville propose aux 15-30 ans un accompagnement méthodologique, technique, logistique voire financier pour les aider dans l'élaboration d'un projet. Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 1er février auprès de Josiane Jousset, Mission Jeunesse, 19, rue David-d'Angers.
Renseignements : 02 41 05 45 68 ou www.angers.fr/jeunes

JEAN-PATRICE CAMPION

Trois cents participants ont assisté à la première réunion publique. Prochain rendez-vous le 29 février.

LIAISON SUD : LE DÉBAT EST LANCÉ

Le 12 décembre, Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole, ouvrait la concertation autour du projet de liaison Sud devant trois cents personnes, particuliers et représentants d'associations. Un débat pas tout à fait nouveau, mais qui s'inscrit dans un contexte différent puisque les études ont été complétées, ces deux dernières années, à l'aune du Grenelle de l'environnement.

Appréhendée comme un projet susceptible d'impacter tout le territoire, la liaison Sud, si elle devait voir le jour, ne pourrait en effet pas être déconnectée des moyens mis en œuvre, au préalable, pour favoriser les transports en commun comme la deuxième ligne de tramway et quatre demi-lignes de bus à haut niveau de services.

Ce premier rendez-vous avait moins pour objet d'entrer dans le fond du dossier que d'expliquer sous quelle forme la concertation allait s'organiser jusqu'au printemps : "Je la souhaite transparente et sincère", a indiqué Jean-Claude Antonini avant de rappeler qu'à cette fin, un garant de la concertation – Pierre-Gérard Merlette –, avait été nommé par la Commission nationale du débat public à la demande d'Angers Loire Métropole.

Trois réunions publiques thématiques suivront et c'est avant l'été que les élus de l'agglomération devraient faire leur choix parmi les quatre grandes familles de tracés. Cette première rencontre publique s'est principalement arrêtée sur la situation du trafic actuel sur les boulevards urbains Sud d'Angers empruntés par près de 20 000 véhicules en moyenne chaque jour. Mais aussi sur le cas spécifique des Ponts-de-Cé dont les artères principales, comme la rue David-d'Angers et le boulevard Gallieni, sont totalement sclérosées aux heures de pointe.

Un sujet sensible que le président de l'agglomération juge "d'une urgence absolue, et pour laquelle il faut trouver une solution, indépendamment de la liaison Sud".

À RETENIR

Prochaine réunion publique, le 29 février, à 18 h 30 (lieu à préciser ultérieurement) sur le thème "Mobilités et cohérence territoriale". Pour contacter le garant de la concertation Pierre-Gérard Merlette : 31, rue de l'Ardèche, 27 000 Évreux merlette.pg-m@orange.fr
Plus d'infos :
www.angersloiremetropole.fr/liaisonsud

Jusqu'au 28 janvier, vœux du maire dans les quartiers

Le maire fêtera la nouvelle année dans chaque quartier, comme l'an passé. Cette démarche s'inscrit dans la relation de proximité que les élus souhaitent renforcer et le dialogue continu avec les habitants. Ces rencontres sont l'occasion de rappeler les actions menées en 2011 et de présenter les projets du quartier. Le moment également de faire découvrir aux habitants des lieux récemment mis en service : la salle Claude-Chabrol pour Belle-Beille et le Lac-de-Maine, le centre Jean-Vilar à la Roseraie… Voici les prochaines dates :

Centre-ville, La Fayette, Éblé, le 18 janvier, 18 h, musée des beaux-arts, place Saint-Éloi

Hauts-de-Saint-Aubin, le 23, 18 h, salle Jean-Moulin, 2, rue des Capucins

Monplaisir, le 24, 18 h, maison pour tous, 3, rue de l'Écriture

Belle-Beille, le 25, 18 h, salle Claude-Chabrol, rue de Pruniers, face au stade du Lac-de-Maine

Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon, le 26, 18 h 30, centre Marcelle-Menet, mail Clément-Pasquereau

Doutre, Saint-Jacques, Nazareth, le 27 janvier, 18 h, hôtel des Pénitentes, 23, boulevard Descazeaux

Roseraie, le 28, 11 h, centre Jean-Vilar, place Jean-Vilar

Entrée libre, modes de déplacement doux conseillés.

CLAIRE CANAULT / ARCHIVES

L'exposition "Parcours de migrants" retrace le parcours de vie de personnes migrantes, depuis le déracinement du pays d'origine jusqu'à l'enracinement dans la vie angevine à travers des témoignages, des objets, des portraits…
Présentée lors du forum Agora les 5 et 6 novembre, cette exposition a vocation à "voyager" notamment dans les quartiers, auprès des écoles, des associations, des bibliothèques… Il est possible de la réserver.
Pour cela, contacter la Mission démocratie participative et diversité de la Ville, au 02 41 05 40 90 ou à l'adresse sandrine.picault@ville.angers.fr

Présentation sur www.angers.fr

Le CCAS renouvelle son comité d'usagers

Le comité d'usagers du centre communal d'action sociale (CCAS) sera renouvelé fin mars, pour une durée de trois ans. Créé il y a dix ans, ce comité est un lieu de réflexion et d'échanges, sollicité pour proposer des actions destinées à améliorer le quotidien des Angevins en situation précaire ou fragilisés par l'âge ou la maladie. Il rassemble bien sûr des usagers du CCAS, mais aussi des représentants d'associations œuvrant dans le champ social et est ouvert, plus largement, à tous les Angevins intéressés. Les personnes qui souhaitent rejoindre ce comité doivent se manifester avant le 29 février. Renseignements : 02 41 05 49 14 ou www.angers.fr/infos

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Belle-Beille
Mairie de quartier, 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81
Philippe Gaudin, 25 janvier et 22 février, de 16 h à 17 h 30
Mamadou Sylla, 28 janvier, de 10 h 30 à 12 h, et 15 février, de 16 h à 17 h 30, sur rendez-vous
Martine Devaux, 8 février, de 16 h à 17 h 30

Centre-ville
Hôtel de ville, 02 41 05 40 88
Marie-Paul Clémot-Stréliski, sur rendez-vous et le 23 janvier, de 14 h à 15 h sur rendez-vous
Pierre Laugery, 4 et 11 février, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous
Sophie Briand-Boucher, sur rendez-vous et le 18 février, 14 h - 15 h, sur rendez-vous

Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon,
02 41 05 40 88
Point info quartier
Jamila Delmotte, 1er février, de 10 h 30 à 12 h
Beaudoin Aubret, 8 février, de 9 h à 10 h 30
Annette Bruyère, 18 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
Centre Marcelle-Menet mail Clément-Pasquereau
Annette Bruyère, 17 février, de 14 h à 16 h, sur rendez-vous
Maison de quartier, 266, rue Haute-des-Banchais
Jamila Delmotte, 9 février, de 14 h à 16 h

Hauts-de-Saint-Aubin
Relais-mairie, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 10 59
Philippe Lahournat, 25 janvier, 8 février, de 16 h à 17 h 30, sur rendez-vous
Silvia Camara-Tombini, 3 et 17 février, de 10 h 30 à 12 h

Justices, Madeleine, Saint-Léonard
Mairie de quartier, place des Justices, 02 41 79 14 40
Rachel Oron, 27 janvier, de 15 h 30 à 16 h 30, sur rendez-vous
Christian Cazauba, 1er et 18 février, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous

Lac-de-Maine
Relais mairie, place Riobé.
Marianne Prod'homme, 4 février, de 11 h à 12 h 30, sur rendez-vous au 02 41 73 37 04
Rose-Marie Véron, 11 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, au 02 41 73 37 04
Anne Lebeugle, 18 février, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 88

Monplaisir
Mairie de quartier, 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60,
Rachida Ouattara, 25 janvier, 8 février, de 11 h 30 à 12 h 30
Jean-Pierre Chauvelon, 1er février, de 11 h à 12 h 30, ou sur rendez-vous
Luc Belot, 15 février, de 11 h à 12 h 30, ou sur rendez-vous

Roseraie
Relais-mairie, 3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40
Norma Mével-Pla, 28 janvier, de 9 h à 10 h 30, et 8 février, de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous
Bruno Baron, 4 février, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous
Frédéric Béatse, 11 février, de 9 h à 10 h 15
Renée Solé, 20 février, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous

Saint-Nicolas, Doutre
Ancienne mairie de quartier, 47, rue Saint-Nicolas
Catherine Besse, 2 et 18 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous au 02 41 35 10 59
Jean-Luc Rotureau, 11 février, de 10 h 30 à 12 h, rendez-vous au 02 41 05 40 44

Saint-Serge, Saint-Michel
Pavillon associatif, rue Villebois-Mareuil, 02 41 05 40 88.
Vincent Dulong, 28 janvier et 18 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
Philippe Markowicz, sur rendez-vous

FAVORISER LA LECTURE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

➔ C'est à l'âge tendre que se noue ce rapport particulier au livre et à l'âge de raison qu'il se cultive. Pour inciter à la lecture dès le plus jeune âge et stimuler ce plaisir chez les ados, l'équipe du réseau jeunesse des bibliothèques municipales a plus d'un tour dans son sac.

"Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise lecture… Notre travail consiste à déclencher la petite étincelle qui va faire d'un enfant un jeune lecteur… et le rester", résume, dans un sourire, Marie Taupin, responsable du réseau jeunesse des bibliothèques municipales. À l'entrée au collège, il y a toujours un risque pour l'enfant, devenu plus grand, de plus en plus sollicité par les jeux vidéo et autres, de s'éloigner de la lecture.
Là, nous avons aussi un rôle à jouer." Les politiques publiques mises en place pour la jeunesse dans les neuf bibliothèques de la Ville ne se limitent pas à l'âge tendre. "Quand on dit jeunesse, on entend de 0 à 18 ans, poursuit la responsable. Et pour chaque âge, une stratégie pour fidéliser les jeunes lecteurs au fil des années et les aider à laisser tomber leurs lectures d'ados pour aborder des lectures dites d'adultes."

Privilégier la lecture plaisir

"Nous développons des animations très diverses dans nos bibliothèques, pour tous les âges, avec de nombreux partenaires comme le service Éducation-Enfance de la Ville ; mais dans tous les cas, notre mot d'ordre est le même : aborder la lecture par l'entrée "plaisir". C'est du moins la recommandation que nous donnons aux enseignants et à leurs élèves que nous recevons régulièrement, et tout au long de l'année, dans nos structures." Parmi ces animations, certaines semblent indétrônables comme le rendez-vous annuel de "J'ai lu, j'élis". Les 8 et 13 mars, il donnera lieu à deux rencontres avec les auteurs sélectionnés. Il y a aussi le festival Pas[s]age, autre temps fort, organisé en partenariat avec Le Quai, "pour tous ceux qui n'aiment pas lire".

Des équipements dans les quartiers

Deuxième point important, l'accueil des jeunes lecteurs. Angers bénéficie de deux équipements rénovés et modernisés ; l'un au cœur de la cité éducative Annie-Fratellini, récemment inauguré au Grand-Pigeon ; l'autre, à la Roseraie, au centre Jean-Vilar.

"C'est une chance pour les enfants et les familles qui fréquentent ces bibliothèques. Elles sont agréables et conçues pour favoriser la rencontre avec le livre mais aussi d'autres supports comme le jeu, la musique…" Le vaisseau amiral n'en reste pas moins la médiathèque Toussaint, située dans l'hyper centre-ville : "L'équipe est plus conséquente, cinq personnes travaillent à l'accueil des enfants, dans un décor et un mobilier tout à fait appropriés", souligne Marie Taupin. Mais quel que soit l'endroit, tout est fait pour créer le circuit de lecture idéal : le coin des albums pour les 0 - 6 ans, celui des enfants pour les 6 - 12 ans, un autre identifié "ados" avec une classification spécifique : documents, bandes dessinées…

Des contes en "italang"

Pour mettre en ébullition tous ces univers, une solide équipe de quinze

(suite page 16)

CE QU'ILS EN PENSENT

JEAN-PATRICE CAMPION

« Notre mission consiste à donner le goût des livres aux enfants, dès leur plus jeune âge. Mais il est aussi important de proposer des animations adaptées aux ados qui lisent moins, très sollicités par les jeux vidéos et Internet. L'enjeu est de conserver ce public jusqu'à l'âge adulte.

Marie Taupin, responsable du réseau jeunesse des bibliothèques municipales

PHOTOS : JEAN-PATRICE CAMPION

10 851 jeunes lecteurs
(de 0 à 18 ans) ont pris leur carte d'abonnement dans les différentes bibliothèques municipales, en 2011. C'est presque la moitié du total des inscrits toutes tranches d'âges confondues (23 585).

6 459 ouvrages jeunesse
ont été achetés l'an dernier pour les neuf bibliothèques d'Angers, dont 2 056 albums, 1 880 romans, 1 792 bandes dessinées et 731 documentaires.

1 800 partitions.
Parce qu'entre les livres et la musique, il n'y a qu'un pas, la médiathèque Annie-Fratellini ouvre au prêt 1 800 partitions musicales, et tient un piano à disposition des usagers, musiciens amateurs ou professionnels, plus particulièrement les vendredis, de 17 h à 18 h.

PRÈS DE 400 CLASSES d'enfants de 3 à 11 ans sont chaque année accueillies dans les neuf bibliothèques. L'occasion pour beaucoup de prendre goût à la lecture et de continuer à lire à l'entrée au collège. En mars, quarante-cinq classes de 4e, 3e et seconde voteront pour leur auteur et ouvrage favoris dans le cadre du 13e prix littéraire des ados de la Ville "J'ai lu, j'élis". Un moyen efficace de continuer à stimuler la curiosité des jeunes lecteurs.

170 animations ont été proposées à près de 4 000 enfants, ados et jeunes, dans les neuf bibliothèques municipales en 2011. Ci-dessus, lecture et musique à la médiathèque Annie-Fratellini.

(suite de la page 14)

professionnels de la lecture jeunesse est aux manettes. “Une vraie spécificité quand on sait que cette littérature a totalement explosé dans les années 80. Elle représente aujourd’hui 20 % des ventes de livres”, poursuit Marie Taupin. Parmi les animations phare, il faut citer les très prisées “Heures du conte” réservées aux jeunes, voire très jeunes enfants (de quelques mois à 3 ans) qui viennent avec leurs assistantes maternelles ; les “Petites oreilles” pour les 1-4 ans, qui permettent d’entendre de belles histoires en musique à Toussaint et Annie-Fratellini ; ou encore les contes en “italang” pour les petits. Le conte y est lu en français mais aussi dans leur langue par les ambassadeurs italien, allemand et anglais de la Ville. Au programme, cette année, les Trois Petits Cochons…

Une fois par mois, une trentaine de jeunes enfants, malentendants ou non, assiste à une lecture de conte en langue des signes, proposée en lien avec les enseignants du centre Charlotte-Blouin (ci-dessus). Quant aux ados, des animations spécifiques leur sont dédiées comme ci-contre à la Roseraie.

PHOTOS : JEAN-PATRICE CAMPION

Infos pratiques

• **Tarification solidaire :** les bibliothèques appliquent la tarification solidaire mise en place par la Ville. Pour les Angevins, les tarifs dépendent désormais du quotient familial CAF (selon qu’il est inférieur ou supérieur à 1 000).

• **Gratuit pour les moins de 26 ans.** La fréquentation des bibliothèques est gratuite pour tous et les abonnements ne sont payants qu’à partir de 26 ans.

• **Lire, écouter, voir.** Deux formules d’abonnement existent pour une durée au choix de six mois ou un an : la formule “Lire” permet de retirer exclusivement des revues, romans… et de consulter Internet sur place ; la formule plus complète “Lire, écouter, voir” permet, en plus, d’emprunter des CD (disponibles à Toussaint, Belle-Beille et Annie-Fratellini) ou des DVD (à Toussaint, Roseraie et Annie-Fratellini).

• **En ligne.** Le catalogue des collections, ouvrages… est consultable sur **bm.angers.fr** Il est possible aussi d’y découvrir les coups de cœur des lecteurs et des bibliothécaires, de consulter son compte-lecteur, de réserver un ouvrage ou de prolonger un emprunt sans se déplacer.

• **Services à domicile.** Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, les bibliothèques disposent d’un service de portage de livres à domicile. De la même manière, le service “Lire autrement” propose aux personnes malvoyantes ou aveugles des prêts de matériel et d’ouvrages adaptés. Renseignements à la médiathèque Toussaint, 49, rue Toussaint, 02 41 24 25 50.

➔ Et au milieu coule une rivière… Pourtant, Angers semble tourner le dos à la Maine. Il est temps de se réapproprier les berges et d'aménager une vie au bord de l'eau. C'est tout l'enjeu du projet Rives nouvelles. Trois équipes de renommée internationale ont planché sur le sujet. Les projets présentés dans ce dossier sont à découvrir au Quai, jusqu'au 29 janvier.

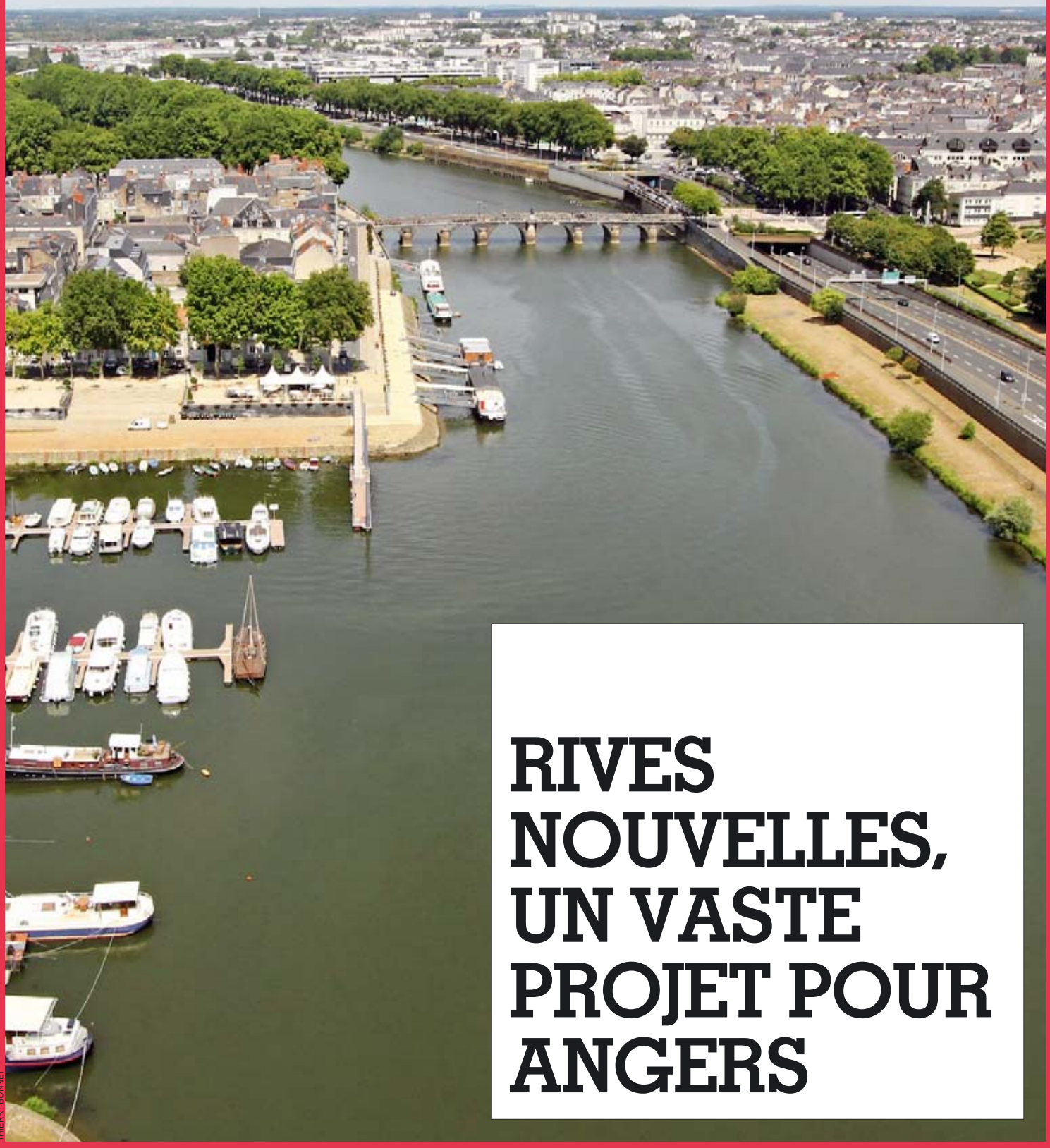

RIVES NOUVELLES, UN VASTE PROJET POUR ANGERS

THIERRY BONNET

Rives nouvelles, un vaste projet pour Angers

Maine parc [ÉQUIPE LIN]

"La Maine traverse Angers et, pourtant, on a le sentiment que la ville tourne le dos à la rivière. Il est temps de se réapproprier les berges et d'organiser une vie autour de l'eau. C'est tout l'enjeu du projet Rives nouvelles engagé par la Ville", souligne le maire Jean-Claude Antonini. Pour réfléchir à ce vaste projet d'aménagement, la Ville a sollicité trois équipes de renommée internationale : Grether, Lin et Reichen. Pendant plus de huit mois, ces équipes, constituées d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes…, ont planché sur le sujet. Dans le forum du Quai, depuis le 6 janvier et jusqu'à la fin du mois, leurs trois projets sont présentés au public. Rien n'est encore décidé, le choix définitif pourrait se faire en

(suite page 20)

Principe d'aménagement
Améliorer l'accessibilité de la Maine sur ses deux rives, de la Baumette à l'île Saint-Aubin. La forte présence de l'eau est mise en valeur avec la notion de rives amples pour absorber les crues. L'équipe préconise une intensification urbaine et paysagère autour de la rivière. Le projet conserve la voie sur berges dans un premier temps en la "cernant" par des aménagements en plusieurs temps selon trois scénarios à combiner.

Principales réalisations
Premièrement, à faire rapidement : un ponton flottant pour créer un espace public sur la rivière. Il s'agit également de développer des modes de déplacement ludiques comme des navettes fluviales, des bus électriques en centre-ville, et d'aménager des

À gauche, habitat original à la Baumette. Ci-dessous et ci-contre, aménagement des berges avec, notamment, un ponton de promenade.

promenades piétonnes sur les berges. Deuxièmement, développer l'urbanisme vers Saint-Serge et la Baumette, en construisant de nouveaux équipements sur les berges : le nouveau centre de congrès, une grande terrasse en surplomb de la Maine rendue possible par la fermeture des accès à la voie des berges au niveau du pont de Verdun et de la place Molière, la construction d'un immeuble mixte regroupant commerces, bureaux, hôtels, nouvel office de tourisme… Troisièmement, requalifier à terme la voie des berges en un boulevard urbain. Le pont de Verdun est réservé aux piétons et aux transports en commun. L'aménagement de Saint-Serge et de la Baumette est poursuivi avec un habitat original, adapté aux zones inondables.

Réalisations

L'ÉQUIPE LIN est une des dix équipes participant au projet du Grand Pari(s). Elle a aussi réalisé une étude pour l'opération d'intérêt national de Seine-Aval et travaillé à la réalisation du nouveau quartier Cœur d'Orly ainsi qu'au développement urbain et paysager d'anciens sites ferroviaires à Munich.

(suite de la page 18)

mars. “Chaque Angevin est invité à découvrir les trois propositions, à formuler des remarques ou poser des questions et exprimer, pourquoi pas, sa préférence, insiste le maire. Ce projet s’inscrit dans le temps, il orientera les évolutions d’Angers pour les vingt ou trente prochaines années, voire au-delà. Il est normal que chacun puisse se prononcer.”

Une large concertation

Lancé en février 2010, ce vaste chantier associe très largement les Angevins. Ainsi, quatre-vingt-dix habitants ont été tirés au sort parmi trois cents volontaires, pour participer à la réflexion. Ce “groupe habitants” a ainsi visité le site avec des experts géographes, historiens, architectes, mais aussi pris part à des ateliers, découvert l’aménagement des quais à Bordeaux et à Lyon, rencontré à deux reprises les équipes… “Le travail mené par le groupe d’habitants est pertinent et très enrichissant, note Christophe Lesort, directeur de la Mission Berges de Maine à la Ville. Ils ont défini ce qu’ils attendaient d’un tel aménagement et élaboré une grille de lecture à partir de critères très précis.” Distribué à l’exposition, ce document permet à chacun d’embrasser le sujet dans ses diverses composantes et de voir comment ces points ont été abordés dans chacune des propositions faites par les équipes. Notamment les questions d’accessibilité à la rivière, de partage de l’espace public, de mobilité, d’environnement…

(suite page 22)

Angers Rives nouvel

Principe d’aménagement
Constituer une nouvelle charpente verte et bleue entre les Basses Vallées angevines et la Loire, en associant la ville et la nature. De nouveaux lieux de vie sont créés pour des activités individuelles et collectives avec notamment un port qui s’étend au fil de la Maine et un grand parc au bord de la rivière, contrasté selon les quartiers. Cet espace de vie publique a une vocation métropolitaine.

Principales réalisations :
Premièrement, relier les deux rives avec la création de nouveaux franchissements au-dessus de la Maine, notamment entre la cale de la Savatte et le pied du château, la place Molière et la place de La Rochefoucauld. Un ascenseur est installé entre le Bout-du-Monde et l’esplanade Jean-Turc. Un bac saisonnier est mis en place entre la Baumette et le lac de Maine. Le pont de Verdun est en voie partagée pour les

À gauche, des îles créées à Saint-Serge. Ci-dessus, descente en “plissements” vers l’eau et mise en place de nouvelles passerelles sur la Maine.

les [ÉQUIPE GRETHER]

bus, piétons, vélos et voitures.
Deuxièmement, la voie sur berges est progressivement domestiquée pour en faire une avenue urbaine de surface à deux fois deux voies. Objectif : maintenir l’attractivité commerciale du centre-ville. L’espace public descend en “plissements” vers la Maine.
Troisièmement, le projet prévoit un important développement urbain de Saint-Serge avec des logements, des services, des commerces…, et l’aménagement des rives avec la création d’îles et l’aménagement d’un parc paysager au bord de l’eau.
Au niveau de Saint-Serge, la voie des berges est déplacée pour devenir l’avenue centrale du nouveau quartier. Une ligne forte de transports en commun est créée, un tramway ou un bus à haut niveau de service.

Réalisations

L’ÉQUIPE GRETHER est l’auteur des projets Lyon-Confluence, Clichy-Batignolles, de l’aménagement des quais dans la ZAC Paris Rive Gauche, de la reconquête des berges et des quais de la Loire à Orléans.

(suite de la page 20)

6 km et 320 hectares

Le projet Rives nouvelles est vaste. Géographiquement d'abord, il s'étire sur 6 km et couvre 320 ha de terre ferme, entre le rocher de la Baumette au sud-ouest et le pont de l'autoroute A11 au nord-est. Il englobe ainsi, sur la rive gauche de la Maine, la Baumette, le château et le quartier Boisnet, Saint-Serge, le marché d'intérêt national et la zone d'activités, et bien sûr la voie des berges. Sur la rive droite, il concerne le chemin de halage entre le lac de Maine et la rivière, le parc Balzac, le Front-de-Maine, la Doutre avec le port et la cale de la Savatte, la place La Rochefoucauld et la promenade de Reculée.
Ce projet s'appuie évidemment sur des valeurs environnementales fortes pour un développement urbain durable d'Angers. Il s'agit de restituer un paysage exceptionnel et emblématique pour tous les Angevins avec notamment les Basses Vallées, espaces naturels classés, au nord et au sud. Mais il repose également sur d'autres éléments forts. Notamment un développement culturel à inventer et un nouveau lien social à créer et développer. Enfin, il va fédérer les nombreux projets urbains déjà réalisés ou à venir de part et d'autre de la Maine : le théâtre Le Quai, le pôle universitaire Saint-Serge, le centre commercial Fleur d'eau, le pont Confluences ou encore le futur centre de congrès. Autant d'éléments qui contribueront plus largement au rayonnement d'Angers et de la métropole.

Convivence angevin

Principe d'aménagement
Créer une vitrine du développement durable, grâce à une nouvelle scénographie des berges de la Maine et la mise en valeur de sept lieux identifiés de part et d'autre de la rivière. Il s'agit de réinventer un espace collectif, coproduit avec les habitants.

Principales réalisations
Premièrement, l'acte déclencheur est la suppression de tous les flux de transit pour restituer l'ancienne autoroute aux habitants. Une mobilité apaisée se met en place avec de nouveaux modes de déplacement. Par exemple, la deuxième ligne de tramway ou encore une ligne de bus "Car-Maine" cadencée et à haut niveau de service qui longe la Maine sur la rive gauche, pour remplacer la voie sur berges. Disposant de parkings relais à ses extrémités, elle mène de Saint-

Ci-dessus, la voie des berges devient un espace public collectif avec (en haut) un symbole architectural fort. À gauche, l'urbanisation de Saint-Serge.

e [ÉQUIPE REICHEN]

Serge jusqu'au pied du château, avant de remonter vers la gare.
Deuxièmement, rendre les quais à la population. Il s'agit de faire des berges de Maine un espace collectif à ciel ouvert, un lieu de vie à usage festif et événementiel pouvant accueillir diverses activités sportives et associatives, mais aussi des jardins…
Cet espace, qui descend vers la Maine, est aménagé en trois niveaux et offre un parcours continu sur les berges qui fédèrent les quartiers.
Troisièmement, le développement urbain de Saint-Serge se fait grâce à la création d'un archipel d'îles habitées ; l'eau entre dans le quartier. Les sept lieux identifiés autour de la Maine sont marqués par des fonctions spécifiques : le logement, les commerces, l'éducation, la santé, les loisirs, le tourisme…

Réalisations

L'ÉQUIPE REICHEN présente des références telles que la ZAC de Roubaix-Tourcoing, le projet transfrontalier Strasbourg-Kehl, le réaménagement du port de Tanger au Maroc ou encore le nouveau quartier Bordeaux Saint-Jean.

JEAN-PATRICE CAMPION

L'exposition des trois projets d'aménagement des berges de la Maine est à découvrir au Quai, jusqu'au 29 janvier.

Retrouver un lien charnel avec l'eau

Place forte de l'Anjou, terre de confluence au caractère naturel exceptionnel, Angers s'est construite au carrefour d'un réseau hydrographique hors du commun où se rencontrent le Loir, la Mayenne et la Sarthe pour constituer la Maine. La rivière coule sur 12 km seulement entre la confluence au sud de l'île Saint-Aubin et la Loire dans laquelle elle se jette à la Pointe, à Bouchemaine.
Le projet Rives nouvelles permettra à la ville de renouer avec la Maine, de redonner aux Angevins l'accès à la rivière et à ses berges. Cela passe par une réorganisation de l'espace public, notamment la suppression de la circulation automobile de transit, le développement de modes de déplacement doux, une pacification de l'espace public, une mise en valeur du patrimoine permettant de développer tourisme et économie.

Les Angevins invités à se prononcer

L'exposition "Rives nouvelles, trois regards sur le projet d'aménagement des berges de Maine" est présentée dans le forum du Quai, jusqu'au 29 janvier. Les projets des trois équipes y sont présentés. À chacun de les découvrir et de déposer son opinion, ses questions, ses remarques à l'issue de la visite. Tous les avis seront collectés et pris en compte au moment de choisir le projet définitif. Choix qui sera exprimé par le conseil municipal, fin mars. L'équipe retenue s'engagera alors dans un travail en profondeur pour finaliser son dossier et engager les premiers chantiers.

Exposition
"Angers, rives nouvelles. Trois regards pour un grand projet sur les berges de Maine", forum du Quai, jusqu'au 29 janvier.

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITÉ

Angers Loire Valley, une ambition économique

Angers Loire Valley est une illustration de l'ambition pour Angers que nous partageons avec bien d'autres acteurs du territoire. Il s'agit de donner à Angers des outils qui la renforcent, qui lui permettent de s'affirmer nationalement et de marquer des points dans la compétition entre les territoires.
Parmi nos priorités, le tourisme d'affaires figure en bonne place. Quelle ville peut en effet tourner le dos à un secteur d'activité qui pèse 1 % du PIB de la France ? Certainement pas Angers.
Deux dossiers concrets pour arriver à nos objectifs : la rénovation d'une partie du parc des expositions et la construction d'un nouveau centre de congrès, avec en filigrane la volonté de construire un véritable pôle d'excellence à Angers autour du tourisme d'affaires.
Cette nouvelle ambition pour Angers s'exprimera au travers d'une vitrine nouvelle : les berges de Maine. Le futur centre de congrès sera en effet un acte fort, parmi les actes fondateurs, du projet des berges de la Maine. Sur cet espace de 300 hectares autour de la rivière, la Vie en Grand doit trouver à s'exprimer pleinement. Les équipes du concours international sur les rives nouvelles exposent leurs projets au Quai en janvier. Nous leur avons demandé des projets qui allient la qualité de vie avec le métropolitain. Nous voulons ainsi réconcilier économie résidentielle et métropolisation, les deux se répondant à Angers plutôt que s'opposant.

Tourisme d'affaires : de l'activité pour Angers

La qualité de vie est un atout indéniable de notre territoire : elle doit devenir un élément de notre attractivité, nous permettant de franchir une marche dans la venue d'équipements, d'activités et d'entreprises plaçant Angers dans le rang des métropoles françaises. Ainsi, les berges de la Maine seront demain l'espace privilégié du développement métropolitain d'Angers, celui-là même où auront vocation à venir les futurs grands équipements d'agglomération.
Ces perspectives pour le devenir d'Angers sont fortes : avec Berges de Maine, nous basculerons dans une dynamique nouvelle, plus forte et toujours aussi humaine.
Ce sont des perspectives de moyen terme, dont la mise en œuvre s'étalera en douceur sur 15 à 20 ans suivant le projet retenu.

Un nouveau centre de congrès

L'actuel centre des congrès remplit une fonction réellement économique à Angers. Il ne serait pas envisageable pour notre agglomération de se priver d'un tel équipement. Toutefois, aujourd'hui, il ne correspond plus aux attentes des nouveaux congressistes, notamment en matière de surfaces d'exposition. Par ailleurs, il a besoin de travaux importants de mise aux normes. Nous avons donc choisi de repartir sur un nouveau projet, une nouvelle dynamique.
Tout d'abord en choisissant un emplacement majestueux, le long de la Maine, face au Château. Le centre des congrès sera une de portes d'entrée d'Angers Loire Valley, porte d'entrée du patrimoine mondial de l'UNESCO.
Le programme quant à lui doit intégrer un espace de congrès, un hôtel 4 étoiles nouvelles normes et un auditorium philharmonique. Ce sera l'équipement de ce type le plus performant en qualité acoustique pour l'Ouest de la France, de quoi conforter durablement la présence de l'ONPL à Angers et de ce fait renforcer encore la réputation de notre ville.
C'est un projet partenarial, la CCI participe au comité de pilotage, les futurs usagers seront associés également à des groupes de travail. Il s'agit d'enclencher une dynamique revigorée qui profite au territoire, qui crée de l'emploi, de la richesse et participe totalement au rayonnement d'Angers Loire Valley.

Parc des expositions, un atout économique

Le parc des expositions s'inscrit dans cette dynamique : d'autres territoires autour de nous envisagent des rénovations de leurs équipements. Nous conforterons cet outil qui a su se forger une place de choix dans un secteur très concurrentiel.
Il nous faudra franchir une étape supplémentaire en matière de retombées certes mais aussi en matière de formation. Il n'y a pas d'école d'application en Europe pour le tourisme d'affaires.
Nous avons la chance avec l'ITBS d'avoir un institut universitaire performant. Dans les locaux de l'actuel centre de congrès, nous aurions donc matière avec l'université, la région à monter une plateforme régionale d'innovation sur ce sujet.

Vos élus de la majorité Aimer Angers

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITÉ

Une équipe à l'écoute et au service des Angevins

2012 : nouveaux projets, nouvelles résolutions, nouveaux espoirs. Nous adressons à tous, nos meilleurs vœux de santé, courage, confiance pour affronter les aspérités de la vie et garder l'enthousiasme nécessaire au bien-être personnel, familial.

Nous vous assurons de notre volonté, de notre engagement, pour être à votre service, soutenir les actions que nous estimons adaptées à vos besoins, porteuses d'avenir, critiquer celles qui présentent des risques financiers et risquent de nuire à votre pouvoir d'achat, refuser les projets superflus voire décalés.

Nous savons qu'il y a des richesses dans chacune et chacun d'entre vous. Nous continuerons donc à vous écouter en poursuivant nos rencontres sur le terrain, nos visites dans vos structures ou nos rendez-vous en mairie. Nous voulons également proposer et soutenir des projets porteurs d'avenir pour notre ville et les Angevins, en matière de logement, de pouvoir d'achat, de service public… Notre rôle d'élus de la minorité est d'abord celui-ci !

Pour une solidarité forte dans notre ville, il nous faut une économie forte et une réelle attractivité. La priorité de notre équipe reste donc bien d'encourager les activités des entreprises qui embauchent et de soutenir l'économie solidaire. La baisse du nombre d'habitants à Angers va automatiquement entraîner une baisse de la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État. Or, le nombre de personnes qu'il faut aider ne cesse d'augmenter. Pour faire face, il faudra donc choisir : nouvelle augmentation des impôts, des tarifs publics ou report, voire suppression, de certains projets non prioritaires en période de crise.

2012 : vœux d'opiniâtreté, d'affection et de confiance pour la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Michelle MOREAU, Laurent GÉRAULT, Marie-Claude COGNÉ, Ahmed EL BAHRI, Françoise LE GOFF, Emmanuel CAPUS, Valérie RAIMBAULT, Caroline FEL, Gilles GROUSSARD, Daniel DIMICOLI, Roselyne BIENVENU, Catherine GOXE, Monique COSNEAU et Bernard DUPRÉ

Contact : 02 41 05 40 37 et www.angers-avenir.fr

Jean Soumagne
professeur de géographie
et d'aménagement urbain

L'ATOLL, UN NOUVEAU CONCEPT COMMERCIAL

THIERRY BONNET

« Angers Loire Métropole a souhaité faire de L'Atoll un symbole "totémique" de la métropole. Sur le plan architectural et du développement durable, le projet est assez spectaculaire.

SON PARCOURS
63 ans. Géographe d'origine parisienne. Il débute sa carrière d'enseignant-chercheur en 1972 à l'université de Poitiers. Il se spécialise dans la répartition commerciale entre ville et campagne. En 1999, il arrive à Angers comme professeur de géographie et d'aménagement urbain. Ses recherches s'orientent alors plus vers les questions d'urbanisme commercial.

Que pensez-vous de la construction de L'Atoll, le nouveau centre commercial de l'agglomération angevine qui ouvrira en mars à Beaucouzé ?
C'est une bonne chose pour Angers. Tout le monde le sait : l'évasion commerciale est importante dans le domaine de l'équipement de la maison, notamment vers Nantes et Ikéa. L'arrivée d'Alinéa et le regroupement d'enseignes autour de ce thème sont des réponses qui pallient un manque sur le bassin angevin. Son positionnement à proximité de l'autoroute de Nantes n'est bien sûr pas innocent.

Mais pourquoi plutôt concentrer les boutiques sur un même thème au lieu de les répartir géographiquement ?
Le regroupement thématique est une logique historique du commerce. Au Moyen-Âge, on trouvait des rues des bouchers, des orfèvres… Plus récemment, à partir des années 70, sont apparues en périphérie des villes des routes "du meuble" ou "de l'automobile". Tout simplement parce que cela arrange tout le monde. Le client est ravi de pouvoir faire son marché sans avoir à trop se déplacer.
Les commerçants, eux, développent leur chiffre d'affaires grâce à l'émulation de la concurrence. L'ennui est que cela s'est souvent mis en place sans organisation préalable. Conclusion : pour accéder au cœur de nombreuses agglomérations, il faut bien souvent emprunter de très longues artères périphériques bordées d'une succession de grands cubes métalliques accueillant des enseignes. Sur un plan esthétique et en termes de gestion de l'espace urbain, c'est très insatisfaisant. Sur ce dernier point, on peut noter qu'Angers a été relativement épargnée.

Qu'y a-t-il de nouveau alors à L'Atoll ?
L'Atoll s'inscrit dans deux tendances. La première est ce regroupement thématique dans une zone commerciale compacte, bien desservie sur un plan routier et pensée pour accueillir le client. D'ailleurs, de l'autre côté de l'agglomération, aux Ponts-de-Cé, une zone dédiée aux loisirs est en train de naître.
La seconde est sa signature architecturale. Longtemps, les grandes surfaces n'étaient que des entrepôts. Depuis quinze à vingt ans, une plus-value architecturale a été apportée. Au début, cela s'est traduit par la simple pose de façades, puis on est passé à l'habillage complet. Là, on va beaucoup plus loin. Angers Loire Métropole a souhaité faire de L'Atoll un symbole "totémique" de la métropole. Sur le plan architectural et du développement durable, le projet de la Compagnie de Phalsbourg, l'investisseur privé du site, est assez spectaculaire. L'Atoll est vraiment une zone commerciale de nouvelle génération.

« 78000 m² de surface commerciale, cela n'a rien d'extravagant pour Angers. On est dans une bonne moyenne par rapport aux villes de même taille.

Mais n'est-ce pas trop grand pour Angers ?
78 000 m² de surface commerciale, cela n'a rien d'extravagant pour Angers. Atlantis à Nantes fait plus du double. À Marseille, une zone commerciale actuellement en aménagement fait le triple. Franchement, on est dans une bonne moyenne par rapport aux villes de même taille. Ce qui donne peut-être cette sensation d'immensité est la compacité du projet qui n'offre qu'un seul et même toit pour toutes les enseignes.

Mais pour le centre-ville, n'est-ce pas dangereux ?
Depuis que j'étudie le commerce, cette question est constante.
En 1975, nous avons décidé avec quelques universitaires travaillant sur ce thème de nous réunir régulièrement. Et bien, l'ordre du jour d'une de nos premières rencontres était : l'avenir des centres-villes face au développement des grandes surfaces. Je n'ai pas d'inquiétude pour les centres des grandes agglomérations. Le commerce a toujours su s'adapter. Les centres-villes se thématisent eux aussi autour de l'achat plaisir, du vêtement, de la mode, de la restauration, de la culture… Aucune agglomération n'a intérêt à voir son centre-ville dépérir : il reste sa vitrine et son lieu festif et culturel par excellence. En outre, le centre angevin a de nombreux atouts : il est en réhabilitation permanente et est désormais desservi par le tramway. De manière générale, je serais plus inquiet pour les commerces des villes intermédiaires, de 30 000 habitants, situées à une quarantaine de kilomètres des grosses agglomérations et de mieux en mieux reliées à elles. Difficile aujourd'hui pour ces commerces de résister à la concurrence des locomotives commerciales des métropoles.

JEAN-PATRICE CAMPION

PLACE À LA SOLIDARITÉ

➔ Onze associations ont animé la place Solidarité aux côtés de la Ville, les 10 et 11 décembre. Atelier tricot, flash-mob musical, chorale, animations sportives…, les Angevins ont répondu nombreux à cet appel à la solidarité. Pendant Soleils d'hiver, diverses animations ont également permis de collecter 5 147 euros, reversés aux associations pour préparer goûters, repas de réveillon et acheter des jouets.

PHOTOS : JEAN-PATRICE CAMPION

Le centre de ressources audiovisuelles propose un imposant catalogue de matériel.

→ Besoin d'une sono, d'éclairage, d'un vidéoprojecteur, d'une caméra ? Le centre de ressources audiovisuelles de la Ville prête du matériel aux associations angevines. Objectifs : les accompagner et les conseiller dans leur développement.

DES RESSOURCES AUDIOVISUELLES POUR LES ASSOCIATIONS

Une aide au montage v

CE QU'ILS EN PENSENT

« La direction Développement de la vie associative et son centre de ressources audiovisuelles rejoindront la Cité de la vie associative en juin 2013. On y trouvera aussi une plateforme logistique pour les associations de l'aide alimentaire et une pépinière associative.
Jean du Bouëtiez, directeur du service Développement de la vie associative de la Ville.

Sept cent cinquante associations et organismes à but non lucratif adhèrent au centre de ressources audiovisuelles de la Ville. Une aubaine pour ces structures souhaitant se faire connaître en organisant des manifestations : fêtes de quartier, conférences, assemblées générales…
La direction Développement de la vie associative propose un catalogue de plus de deux cents références ouvertes au prêt : projecteurs, sonos, micros, platines, consoles de mixage, caméscopes, régies, lecteurs vidéo, appareils photos et autres bancs de montage. Le tout à des tarifs adaptés et accessibles au plus grand nombre.

Promouvoir les activités des associations

"Cela répond à un réel besoin, note Jean du Bouëtiez, directeur du service. Ce dispositif vient en complément de tout ce que la Ville met en œuvre pour accompagner les associations en matière d'information, de promotion, de soutien logistique et financier, de conseils et de formations des bénévoles." C'est notamment le cas au centre de ressources où un animateur vidéo propose, par exemple, une aide à la réalisation de produits audiovisuels, à la construction de scénarios, à l'utilisation du matériel, à la réalisation ou au montage d'un film.

Quel matériel choisir ? Le centre est là pour conseiller les associations.

Repères

Centre de ressources audiovisuelles,
26 bis, avenue Montaigne, 02 41 87 64 57.
Du lundi au mercredi, 9 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30.
Le jeudi, 13 h 30 - 17 h 30.
Le vendredi, 9 h - 12 h 30, 13 h 30 - 17 h 30.
Pour bénéficier du service, l'association doit avoir son siège social à Angers, s'inscrire auprès du centre et souscrire une assurance. La réservation du matériel peut se faire par téléphone, courrier, fax (02 41 88 27 30) ou courriel cara@ville.angers.fr

Toute la vie associative sur http://asso.angers.fr/
annuaire, actualités, appels à bénévoles, calendrier des manifestations, documentation…

Créer une association, chercher à la développer
Des réponses à vos questions à la permanence du mercredi, de 10 h à 12 h 30, au centre information jeunesse, 5, allée du Haras (rendez-vous au 02 41 05 45 74).

Renseignements : Développement de la vie associative, 19, rue David-d'Angers, 02 41 05 45 63 ou 64.

idéo est assurée par un animateur.

Le matériel de sonorisation est l'un des plus prisés.

Petite maintenance des appareils.

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

LA PREMIÈRE ZUP : MONPLAISIR

Vue générale de Monplaisir, 21 mai 1969. Au premier plan, le boulevard Henri-Dunant.

ARCH. MUN. ANGERS 18 Fi 611

Pour résorber la crise du logement, l’État crée en 1958 les ZUP, “zones à urbaniser par priorité”. Il ne s’agit plus seulement de construire des logements en masse, mais de prévoir en même temps les équipements publics correspondants.
Belle-Beille et Verneau n’ont pas résolu le problème du logement, face au spectaculaire accroissement démographique d’Angers.
Entre 1946 et 1968, la ville gagne 34 045 habitants ! L’État donne donc son accord en 1959 pour la création d’une zone à urbaniser. Les terrains du nord sont choisis de préférence aux riches terres maraîchères du sud. Les limites en sont fixées en 1962, entre Écouflant, le Vaugareau et la route de Paris. 2 650 logements sont prévus, en majorité de l’habitat collectif regroupé en un noyau central avec centre administratif, social et commercial.
Retardées par un rigoureux hiver, les opérations de construction débutent le 12 avril 1963. Des méthodes nouvelles par coulage d’éléments préfabriqués permettent d’atteindre la cadence de près de deux logements par jour.
Les 90 premiers sont livrés en décembre 1963.
La création du nouveau quartier n’est pas sans difficulté : expropriations agricoles douloureuses, craintes soulevées par l’emploi exclusif du béton, équipements trop importants pour certains, voirie longtemps embryonnaire, absence de téléphone, retard dans la construction des bâtiments publics… Les résidents approchent les 12 000 en 1968 quand arrivent seulement le centre commercial et la maison des jeunes.
Le foyer des personnes âgées, la mairie annexe, le centre social sont livrés en 1970, le foyer des jeunes travailleurs en 1971, le centre de soins en 1973, la salle omnisports et la piscine en 1974.
Comment dénommer cette ville nouvelle dans la ville ? Ce n’est pas un sujet de préoccupation. L’expression “ZUP Nord de Briollay” est entrée dans l’usage commun. Mais, sur une suggestion de la conseillère municipale Marie-Françoise Huet-Poisson en 1967, le nom plus poétique de “quartier de Monplaisir” s’impose peu à peu.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers

Retrouvez la chronique intégrale sur www.angers.fr

LE GUIDE

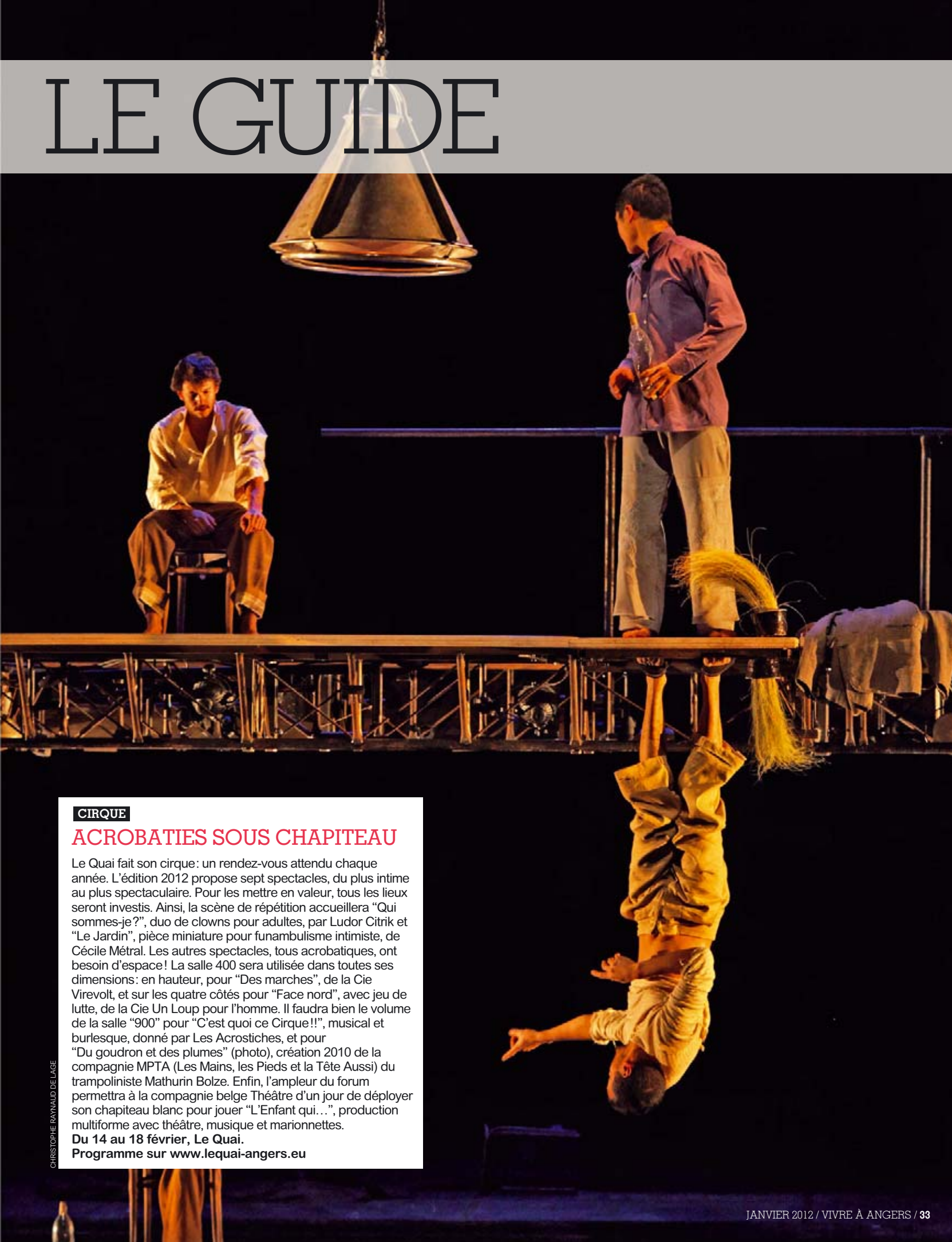

CIRQUE

ACROBATIES SOUS CHAPITEAU

Le Quai fait son cirque : un rendez-vous attendu chaque année. L'édition 2012 propose sept spectacles, du plus intime au plus spectaculaire. Pour les mettre en valeur, tous les lieux seront investis. Ainsi, la scène de répétition accueillera "Qui sommes-je ?", duo de clowns pour adultes, par Ludor Citrik et "Le Jardin", pièce miniature pour funambulisme intimiste, de Cécile Métral. Les autres spectacles, tous acrobatiques, ont besoin d'espace ! La salle 400 sera utilisée dans toutes ses dimensions : en hauteur, pour "Des marches", de la Cie Virevolt, et sur les quatre côtés pour "Face nord", avec jeu de lutte, de la Cie Un Loup pour l'homme. Il faudra bien le volume de la salle "900" pour "C'est quoi ce Cirque !!", musical et burlesque, donné par Les Acrostiches, et pour "Du goudron et des plumes" (photo), création 2010 de la compagnie MPTA (Les Mains, les Pieds et la Tête Aussi) du trampoliniste Mathurin Bolze. Enfin, l'ampleur du forum permettra à la compagnie belge Théâtre d'un jour de déployer son chapiteau blanc pour jouer "L'Enfant qui…", production multiforme avec théâtre, musique et marionnettes.

Du 14 au 18 février, Le Quai.
Programme sur www.lequai-angers.eu

CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE

Le festival consacre une rétrospective d'une trentaine de longs-métrages à Jean-Luc Godard.

CINÉMA

100 PREMIERS FILMS ET GODARD

Ne cherchez pas le nom du réalisateur, c'est un inconnu. Pour le moment… Du 20 au 29 janvier, 70 000 cinéphiles assisteront à l'éclosion de nouveaux talents. C'est la règle de Premiers Plans. Depuis sa création en 1989, le festival a découvert une bonne centaine de réalisateurs : Xavier Beauvois, Fatih Akin, Hubert Sauper, Athina Rachel Tsangari, Arnaud Desplechin, Sylvain Chomet, Nick Park ou encore Valérie Donzelli pour n'en citer que quelques-uns.

Ce sera encore le cas cette année avec cent premiers films dont quatre-vingts en sélection officielle répartis en sept catégories : premiers longs-métrages et premiers courts-métrages européens et français, films d'écoles, plans animés et, désormais, premiers courts-métrages en relief. Deux mille documents ont été vus en présélection.

Le jury sera présidé par Christophe Honoré. Coïncidence, c'est au festival qu'il a lui aussi fait ses premiers pas : "Écrivain, scénariste, réalisateur, metteur en scène…, il a débuté comme stagiaire à la programmation de Premiers Plans en 1996. Avec déjà d'énormes qualités d'écriture", se souvient Claude-Éric Poiroux, délégué général du festival.

Découvreur de talents, Premiers Plans sert aussi le patrimoine. C'est le cas avec ses rétrospectives. La première – trente longs-métrages et une quinzaine de courts-métrages – sera consacrée à Jean-Luc Godard, "sans doute le plus inventif des cinéastes de la Nouvelle Vague", souligne Claude-Éric Poiroux.

Le public découvrira Alan Clarke. Un "rare" au cinéma, mais un pilier de la BBC des années 70 et 80. Auteur d'une œuvre riche et dense, il a donné leurs premiers rôles à Gary Oldman et Tim Roth, et inspiré nombre de cinéastes, dont Gus Van Sant.

Une rétrospective sur la danse et le cinéma à travers une vingtaine de films devenus incontournables, l'accueil du comédien Jacques Gamblin, une exposition consacrée à la Traversée, le prochain film d'animation de Florence Miaihle, des lectures de scénarios…, le festival rendra également hommage à un fidèle de Premiers Plans, Jorge Semprún, récemment disparu, à travers la projection de films dont il fut le scénariste (L'Aveu, Z, La Guerre est finie).

Enfin, le festival ouvre plus que jamais ses frontières et se tourne vers le cinéma chinois. En novembre, une équipe de Premiers Plans était au festival du premier film de Pékin avec la comédienne et réalisatrice Julie Gayet. Ils y ont présenté les films primés à Angers et un hommage à la comédienne Jeanne Moreau. En janvier, les films primés à Pékin seront à leur tour présentés aux Angevins.

www.premiersplans.org

RETROUVEZ L'AGENDA CULTUREL SUR www.angers.fr

THÉÂTRE

TRAGÉDIE ANGLAISE DANS UNE COUR ITALIENNE, AU 17E SIÈCLE

NTA

Jean-François Auguste, metteur en scène, scénographe et comédien.

La Tragédie du vengeur est une pièce de la Renaissance anglaise, de Cyril Tourneur (1575-1626)… à moins qu'elle ne soit de Thomas Middleton (1580-1627). En tout cas, la création que nous propose le Nouveau Théâtre d'Angers, en coproduction avec la compagnie For Happy People & Co, est très actuelle. Jean-François Auguste, fasciné par cette tragédie si noire et sanglante qu'elle en devient drôle, en a écrit la version scénique. Trois vengeances s'y enchevêtrent jusqu'à ce que le combat cesse faute de combattants. Comme à l'époque élisabéthaine, les huit comédiens, tous des hommes, jouent chacun au moins deux rôles, notamment ceux des femmes. Avec dans la mise en scène, ce qu'il faut de décalage pour "permettre au rire de jaillir comme des soubresauts de vie".
Le Quai, du 1er au 9 février (relâche le 5), 19 h 30, du lundi au mercredi, 20 h 30 du jeudi au samedi.

MARIONNETTES

Un papillon dans l'hiver

Une famille heureuse, deux enfants : Tom, 6 ans, et Léa, 4 ans. Mais Léa est atteinte d'une forme rare de cancer. Les enfants posent des questions… La 11e création des Angevins du groupe Démons et Merveilles aborde un thème difficile : la mort vue par des enfants. Tom et Léa sont joués par des marionnettes grandeur nature, réalistes et expressives, ce qui permet de dédramatiser le sujet. Depuis vingt ans, Xavier Jollivet, Hélène Taudière et la dizaine de membres de la compagnie peaufinent ainsi leurs spectacles de théâtre d'images, sur des sujets légers ou plus graves, s'adressant aux enfants mais pas seulement. Cette création 2012 (1) bénéficie du soutien de la Ville et de six centres culturels, dont Le Quai.
(1) Coproduction du centre culturel Georges-Brassens d'Avrillé.

À partir de 7 ans. Mardi 31 janvier, 19 h 30, le 1er février, à 14 h 30 et 19 h 30. Café-forum "Lorsqu'un enfant disparaît…", le 18 janvier, à 19 h 30. Le Quai.

SOLANGE ABAZIOU

JEAN-GROS ABADIE

DANSE

Entre Orient et Occident

En résidence au Grand-Théâtre, la chorégraphe Marie-Laure Agrapart crée "Paradise, jardin clôturé". La rencontre de deux cultures – l'Orient et l'Occident. Un partage entre la chorégraphe et son danseur Wu Zheng. Lui, chinois, porteur d'une tradition asiatique de la danse, pétrie d'arts martiaux. Elle, française, nourrie à la danse classique avant d'aller explorer la danse contemporaine. Un pas de l'un vers l'autre jusqu'à la longue marche commune avec, pour seule échappatoire contre la barrière de la langue, la danse. À voir également Transmut-2 soli, création 2010 de la compagnie. Ambiance concert et musique de Patti Smith pour cette chorégraphie écrite pour quatre femmes en chaussons à pointe. "Nous présentons la petite forme pour deux danseurs, précise Marie-Laure Agrapart. Un duo homme-femme, interprété par Roberto Forleo et Aurélie Cantin, où l'homme porte les pointes".
Grand-Théâtre, 26 janvier, 20 h 30. 14 euros, réduit 10 euros.

EXPOSITION

Gros plan sur les écorces

CEDRIC POLLET

Photographiées en très gros plan, ces écorces d'arbousier, eucalyptus ou palmier évoquent, au choix, un paysage vu du ciel ou une toile contemporaine. L'exposition "Écorces" présente une trentaine de clichés du photographe-botaniste Cédric Pollet. À côté, des insectes, petits oiseaux et mammifères tirés des collections du muséum témoignent de la richesse de la faune qui peuple ces écorces, écosystème à part entière.
Du 27 janvier au 18 septembre au muséum des sciences naturelles, du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h.

ALTER EGO

OPÉRA

L'ENFANT ET LA NUIT, CRÉATION FRANÇAISE

Ce n'est pas si souvent qu'un opéra est créé, surtout quand il parle d'enfance et s'adresse aux spectateurs à partir de 7 ans ! L'enfant et la nuit est un conte lyrique d'Olivier Balazuc (livret et mise en scène) et Franck Villard (musique et direction musicale), créé en octobre 2010 à Vevey, en Suisse. Angers Nantes Opéra en propose la création française, avec une distribution en partie renouvelée. Une œuvre enracinée dans l'imaginaire collectif et inspirée des œuvres initiatiques occidentales. L'histoire : le jeune Virgile promet à sa petite sœur de traverser la nuit et de ramener le jour. Pour cela, il devra affronter des figures inquiétantes, allégories du mal : Mister W, le chasseur de rêves, Yorrick, le clown tragique et Noctilia, le double négatif de sa mère. Cette création s'accompagne d'un ambitieux programme d'action culturelle pour deux mille enfants des classes élémentaires d'Angers et Nantes avec des découvertes musicales, littéraires et plastiques.
La bibliothèque municipale propose également des animations pour les enfants et une rencontre avec Franck Villard. Un livre-CD a également été édité chez Gallimard jeunesse.
Représentations les 1er février, à 15 h, et vendredi 3, à 20 h, au Grand-Théâtre. www.angers-nantes-opera.com
À la médiathèque Toussaint, animations pour enfants le 18 janvier ; "la bibliothèque la nuit" et rencontre avec Franck Villard le 20. Inscriptions : 02 41 24 25 50, www.bm.angers.fr

MUSIQUE

Philo, rock et vidéos au Chabada

Le Chabada démarre l'année en trombe avec le rappeur français Orelsan, le 18 janvier puis, dès le lendemain, une conférence-concert "rock et philo" de 18 h à 21 h, animée par Francis Métivier, rocker et prof à Angers et Saumur. Dès le 26, dans le cadre du festival Premiers Plans, le Chabada propose pour son rendez-vous annuel une soirée Fest, music et vidéos : clips et concert pop (Hyphen Hyphen).
Autre rendez-vous incontournable : deux soirées Musiciens pour la Palestine les 3 et 9 février, en soutien aux projets d'écoles de musique en Palestine. Pour son dixième anniversaire, l'association Al Kamandjâti propose un festival dans la ville (détails sur alkamandjati.com).
Viendra ensuite, après une soirée métal locale le 10 février, Miossec et

VICTOR QUARENTA

Hyphen Hyphen,le 26 janvier.

Joseph d'Anvers, en concert le 11, puis Sallie Ford & The Sound Outside, le 14. Présenté en "totale découverte" à 5 euros, ce groupe a cartonné aux dernières Trans. Saint-Valentin oblige, chaque porteur de la Carte Chabada recevra deux places pour le prix d'une.
Le Chabada, 02 41 96 13 40, www.lechabada.com

EXPOSITION

Les sculptures de Nathalie Delasalle

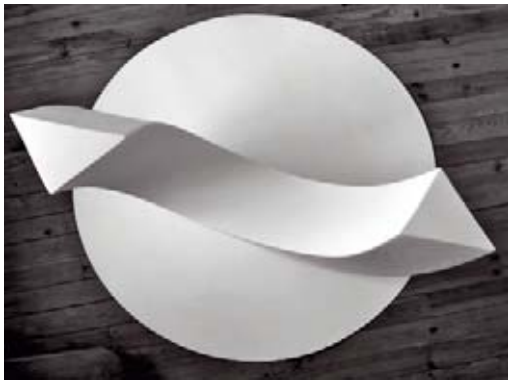

DR

Abstraites et d'une blancheur éclatante. Ainsi sont les sculptures de Nathalie Delasalle à découvrir jusqu'au 4 mars au Grand-Théâtre. L'artiste, déjà venue à Triptyque en 2007, y présentera une cinquantaine de ses œuvres dans l'exposition "Le jour-même".
Grand-Théâtre, du mardi au samedi, de 12 h à 19 h, et le dimanche, de 14 h à 18 h. Entrée libre.

MELK PROD

DANSE

Diptyque n°4 au CNDC

Et s'il était plus facile d'envoyer des messages aux extraterrestres que de parler à son voisin ? La réponse viendra peut-être de Si Viaggiare, œuvre collective, muette et corporelle du chorégraphe fantaisiste Marco Berrettini. Il y met en scène ces neuf cosmonautes à trottinette parachutés sur la planète Lena, neuf performeurs, vidéastes, sonorisateurs…
Fruit d'une collaboration entre Cecilia Bengolea, François Chaignaud, Marlene Monteiro Freitas et Trajal Harrell, (M)imosa constitue le second volet du diptyque n°4, proposé par le centre national de danse contemporaine. Ce spectacle, drôle et poignant, d'esprit cabaret, évoque la métamorphose des jeunes artistes gays noirs et latinos du "voguing" new-yorkais des années 70 et 80.
Le Quai, 7 et 8 février, à 19 h 30. Conversation publique avec les équipes le 8, après le spectacle.

LES SPORTS

JEAN-PATRICE CAMPION

À L'HONNEUR

Les champions angevins distingués par la Ville

Vendredi 14 décembre, la fine fleur du sport angevin était réunie salle Claude-Chabrol. Comme tous les ans, une centaine de champions étaient invités à célébrer leurs exploits de l'année. Parmi eux, les sportifs qui ont décroché un podium au niveau national, européen et même mondial, ainsi que les équipes promues en division supérieure. Au total, cent sept représentants de dix-huit clubs et quatorze disciplines handisports et valides ont été distingués. Avec une mention spéciale aux clubs de l'Intrépide et Angers terre d'athlétisme pour l'organisation des championnats de France de roller sur route et de "Tout Angers bouge", labellisés "Sport et développement durable".

COMPÉTITION

Critérium handisport le 4 février

Plus grand club handisport de la région, la section tennis de table de La Vaillante accueille le samedi 4 février la deuxième journée du critérium fédéral N3 et un tournoi interrégion. Au total, une cinquantaine de joueurs par compétition dont une moitié en fauteuil roulant s'affrontera, avec en ligne de mire, une sélection pour les championnats de France de juin. Le club angevin sera représenté par dix pongistes, sept de niveau régional et trois qui évoluent en N3, l'antichambre de l'élite. Samedi 4 février, salle Jean-Moulin, de 9 h à 17 h. Entrée libre. Renseignements : http://vs-angers-tennisdetable.com

DR

THIERRY BONNET

ÉQUIPEMENT

Un nouveau stade dans les Hauts-de-Saint-Aubin

Deux terrains synthétiques de dernière génération – un terrain de foot et un terrain mixte foot-rugby – sont désormais en service dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, entre l'autoroute A11 et le futur boulevard Nord. Ce nouveau stade baptisé "La Flêcherie" remplace le stade Marcel-Nauleau sur lequel des sondages de sol et des fouilles archéologiques vont être effectués avant la construction du centre aqualudique. Conséquence : le club de Verneau (VAC) déménage dès janvier dans ce nouvel équipement qui permettra d'accueillir également des entraînements du club de rugby du SCO-RCA, à l'étroit aux stades du Lac-de-Maine et de la Baumette. Des vestiaires provisoires seront installés en attendant la livraison des bâtiments en dur à la fin de l'année. Coût total du projet : 3 millions d'euros. La Flêcherie est le huitième stade équipé en synthétique après Monplaisir, la Grande-Chaussée, la Baraterie, Paul-Robin, Frémur, Bertin (2 terrains) et l'Arceau.

BÉNÉDICTE GALTIER

ANIMATION

Objectif : test “Sardine” pour les CM1

Le défi Archimède lancé par la Ville invite les jeunes des quartiers prioritaires à poursuivre leur apprentissage de la nage déjà démarré en classes de CP, CE1 et CE2. Objectif : décrocher le test “Sardine”. Essentiel pour être en sécurité dans l’eau, il permet également de participer à des activités aquatiques (voile, kayak…) comme celles mises en place par l’animation sportive de la Ville. Les séances se tiennent sur le temps scolaire, les mercredis et les vacances scolaires (13, 17, 20 et 24 février notamment) dans les piscines de la Roseraie, Belle-Beille et Monplaisir. Au programme également pendant les congés d’hiver : une rencontre avec les joueurs d’Angers basket club, le 22 février, salle Montaigne, à 15 h, et les pros d’Angers-Noyant, le 23, à Jean-Vilar, à 14 h 30. Sans oublier un tournoi “Ligne de but” entre des jeunes et des employés d’Irigo, au Soccaroo, le 24. Renseignements et inscriptions au 02 41 25 72 83 ou sur animation.sportive@ville.angers.fr

RENDEZ-VOUS

Championnat d’ultimate frisbee à Bertin

Le frisbee, un sport ? Et comment ! Il faut même parler d’ultimate frisbee. “Magic disc”, unique club angevin, évolue en Nationale 2. Les 17 et 18 février, il accueille douze équipes à l’occasion de la phase retour du championnat fédéral indoor (en salle). Un rendez-vous capital pour la montée en Division 1. Deuxième à l’issue de la phase aller, le club angevin va chercher à décrocher l’accession, mais aussi à populariser cette discipline encore méconnue. Pourtant, les règles sont simples : il faut amener le disque (frisbee) dans la zone de l’adversaire en se faisant des passes. Mais attention, si un joueur court ou fait tomber le disque, ce dernier est alors récupéré par l’autre équipe. Le tout sans arbitre, sans contact, mais avec beaucoup de fair-play. Si la manifestation de février est prévue en salle, Magic disc pratique également l’ultimate sur gazon (outdoor) et sur sable (beach).

Rendez-vous les 18 et 19 février, salle André-Bertin, 62, rue de la Meignanne. Entrée libre. Renseignements : http://magicdiscangers.blogspot.com

JEAN-PATRICE CAMPION

AGENDA

20 janvier
Handball
Angers-Noyant / Massy
20 h 30, Jean-Bouin

21 janvier
Basket
Saint-Léonard / La Séguinière
20 h, Villoutreys

Basket féminin
UFAB / Le Poiré-sur-Vie, 20 h, la Roseraie

Basket
ABC / Monbrisson
20 h, Jean-Bouin

Hockey sur glace
Ducs d’Angers / Dijon
19 h, patinoire

22 janvier
Volley
SCO / Saint-Renan
16 h, les Plantes

Water-polo
Angers / Tours et interclubs moins de 17 ans.
14 h, Jean-Bouin

Rugby
SCO / Pontlieu, 15 h, stade du Lac-de-Maine

Football américain
SCO / Tours
14 h, la Baumette

24 janvier
Tennis de table
La Vaillante / Hennebont, 20 h, Jean-Bouin

27 janvier
Hockey sur glace
Ducs d’Angers / Amiens, 19 h, patinoire

Basket
ABC / Charleville
20 h, Jean-Bouin

28 janvier
Water-polo
Angers / Rennes et Angers / Rezé
18 h, Jean-Bouin

29 janvier
Gymnastique
Gala. 20 h, Bertin

Kata
Championnats régionaux. 8 h - 19 h, Jean-Bouin

Natation
Aquachallenge 2, 14 h, Jean-Bouin

3 février
Handball
Angers-Noyant / Saintes. 20 h 30, Jean-Bouin

3 au 5 février
Natation
Meeting national qualificatif des Pays de la Loire, Jean-Bouin

4 février
Roller hockey
Hawks / Grenoble
20 h, salle Debussy

Hockey sur glace
Ducs d’Angers / Morzine
19 h, patinoire

Tennis de table handisport
Compétitions nationale et interrégionale
9 h - 17 h, Jean-Moulin

Football
SCO / Monaco
20 h, Jean-Bouin

Basket
ABC / Rezé
20 h, la Roseraie

5 février
Volley
SCO / Nantes
16 h, les Plantes

Rugby
SCO / Ancenis. 15 h, stade du Lac-de-Maine

Football américain
SCO / Nantes
14 h, la Baumette

7 février
Basket
ABC / Chartres
20 h, Jean-Bouin

10 février
Handball
Angers-Noyant / Vernon. 20 h 30, Jean-Bouin

11 février
Water-polo
Angers / Flers et Angers / Le Mans
18 h, Jean-Bouin

Basket féminin
UFAB / Colomiers
20 h, la Roseraie

Basket
Saint-Léonard / Basse-Goulaine, 20 h, Villoutreys

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
les lundis et samedis de 9 h à 18 h 30,
du mardi au vendredi de 9 h à 20 h
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS www.irigo.fr
02 41 33 64 64

TAXIS
Anjou Allo Taxi **02 41 87 65 00**
Accueil Taxi Angevin **02 41 34 96 52**

URGENCES
Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde (urgences non vitales)
02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU
02 41 35 37 12
Maison médicale de garde
02 41 32 54 49
Urgences - Clinique de l'Anjou
02 41 44 70 70
Centre antipoison
02 41 48 21 21
Clinique de la main
02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end)
02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GRDF 24h/24
0800 47 33 33 **numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24
0810 333 049 **numéro azur**
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement
02 41 05 51 51

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

VIE QUOTIDIENNE
Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse
5, allée du Haras
(face à la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h ;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge
plateforme gérontologique
(Clic - agence conseil
personnes âgées et réseau
de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d'action sociale
Esplanade de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mercredi, de 10 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de
10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi
et vendredi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
le jeudi, de 13 h à 20 h
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d'Orgemont,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d'accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h ;
le samedi, de 8 h 30 à 18 h ;
le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.
Fermées les jours fériés.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d'alcoologie
02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48
Vie libre 02 41 86 07 22
Alcool assistance 49
06 26 42 67 94

DROGUE
Drogues info service (numéro vert) 0800 23 13 13
Consultation parents/jeunes Centre d'accueil 144
02 41 47 47 37

JEUNESSE
Maison des adolescents
02 41 80 76 62

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée 24h/24, gratuit 119
ALMA Anjou (maltraitance personnes âgées et handicapées) 02 41 44 91 48
SOS femmes 02 41 87 97 22
Violences conjugales
39 19 (prix d'un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Halde discriminations
08 1000 5000
Médiation familiale et conjugale (CAF)
02 41 81 14 17
Médiation 49
02 41 68 49 00
Adavem 49
02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) 02 41 36 02 07
Anvac (aide aux victimes d'accidents) 02 41 93 03 13

SEXUALITÉ
Planning familial 02 41 88 70 73
Info contraception et IVG
0800 834 321

SIDA
Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)
Aides 02 41 88 76 00
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet : www.angers.fr

Découvrez, contribuez, partagez

Angers
rives nouvelles

3
regards

UN GRAND PROJET
pour les berges de Maine

Angers

EXPO

6 au 29 janvier 2012

Forum du théâtre Le Quai / Angers

www.angers.fr

ANGERS LOIRE VALLEY
LA VIE EN GRAND